

LE *PLAN NORD* ET LA NATION NASKAPIE DE KAWAWACHIKAMACH :
DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de
l'obtention du grade de maître en Environnement (M.Env.)

Par
Maxime Hémond

Dirigé par
Monsieur Jean-Marie Bergeron

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT

Sherbrooke, Québec, Canada, 5 juillet 2012

SOMMAIRE

Mots-clés : Nation Naskapie de Kawawachikamach, *Plan Nord*, développement durable, autochtones, Schefferville.

Cet essai a pour objectif principal d'analyser le mode actuel de développement des Naskapis afin de vérifier si les principes du développement durable sont déjà pris en compte et si elle sera capable de profiter du développement économique engendré par le *Plan Nord*.

Quatre objectifs spécifiques ont donc été élaborés. Le premier consiste à décrire le contexte dans lequel le *Plan Nord* s'inscrit. Le second but du présent rapport est de décrire les enjeux que la nation naskapie doit affronter afin d'expliquer l'intégration du développement durable au sein de cette communauté autochtone. Le troisième objectif consiste à analyser comment les actions prioritaires du *Plan Nord* vont s'intégrer dans les enjeux naskapis pour déterminer leur contribution au développement de ce peuple autochtone. Le dernier objectif est de déterminer si le *Plan Nord* aura un impact généralement positif ou négatif sur la nation naskapie de Kawawachikamach.

La problématique de cet essai consiste à analyser comment la communauté naskapie intègre le développement durable et comment elle pourra profiter du développement économique associé au *Plan Nord*.

Il est force de constater que la nation naskapie a su s'organiser pour profiter du développement économique rapide de leur région en plus de s'entourer de bons conseillers comme les firmes de consultants travaillant pour eux. Il est toutefois trop tôt pour mesurer les impacts qu'aura le *Plan Nord* sur cette communauté autochtone puisque les actions prioritaires gouvernementales n'ont toujours pas été mises en œuvre.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Jean-Marie Bergeron pour avoir accepté d'être mon directeur d'essai, ce qui m'a permis d'accomplir un travail de qualité et de m'avoir supporté et motivé lors de cette étape ultime avant d'acquérir le titre de maître en environnement.

Je transmets aussi mes remerciements à Mme Judith Vien du Centre Universitaire de Formation en Environnement pour son support et sa compréhension pour le choix du sujet de mon essai et lors de la rédaction.

Je désire rendre mes hommages à Mme Véronique Boivin pour son dévouement en tant que correctrice principale de cet essai ainsi qu'à toute ma famille qui m'a supporté au cours de cette étape importante de mon cheminement universitaire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 MISE EN CONTEXTE	3
1.1 Niveau international	3
1.1.1 Émergence de nouvelles économies	3
1.1.2 Raréfaction des minéraux	4
1.1.3 Instabilité de l'économie mondiale	5
1.2 Niveau québécois	7
1.2.1 Situation géographique	7
1.2.2 Situation économique.....	8
1.3 Description du Plan Nord.....	10
1.4 Principes du développement durable	12
1.5 Nation naskapie de Kawawachikamach	14
1.6 Problématique	16
2 ENJEUX DE LA NATION NASKAPIE DE KAWAWACHIKAMACH.....	18
2.1 Enjeux sociaux.....	18
2.1.1 Santé et bien-être de la communauté naskapie	18
2.1.2 Éducation	21
2.1.3 Culture et identité.....	22
2.1.4 Justice.....	23
2.1.5 Logement	25

2.2	Enjeux économiques	25
2.2.1	Emplois	25
2.3	Enjeux environnementaux	26
2.3.1	Caribou forestier et migrateur	26
2.3.1	Impacts environnementaux des mines	27
2.4	Enjeux de gouvernance.....	28
2.4.1	Autonomie gouvernementale	28
2.4.2	Naskapis et le gouvernement public de Kativik	28
3	DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NASKAPIE DU QUÉBEC	29
3.1	Fonctionnement administratif	29
3.1.1	Conseil de bande	30
3.1.2	Entités internes.....	31
3.1.3	Consultants.....	32
3.1.4	Entités externes	33
3.2	Vision du développement	34
3.3	Développement durable et communauté naskapie	35
4	PLAN NORD ET LA COMMUNAUTÉ NASKAPIE DE	
	KAWAWACHIKAMACH	38
4.1	Actions prioritaires du Plan Nord	38
4.1.1	Pour appuyer les communautés	38
4.1.2	Éducation	39
4.1.3	Main d'œuvre.....	40
4.1.4	Logement	41
4.1.5	Santé.....	41
4.1.6	Culture et identité.....	42

4.1.7	Secteur énergétique.....	43
4.1.8	Secteur minier.....	44
4.1.9	Secteur forestier.....	44
4.1.10	Domaine faunique.....	45
4.1.11	Tourisme.....	46
4.1.12	Secteur bioalimentaire.....	47
4.1.13	Secteur des transports.....	48
4.1.14	Secteur des télécommunications.....	48
4.1.15	Conservation des écosystèmes et de la biodiversité.....	49
4.2	Plan Nord et enjeux naskapis.....	50
4.2.1	Enjeux sociaux et Plan Nord.....	50
4.2.2	Enjeux économiques et Plan Nord.....	57
4.2.3	Enjeux environnementaux et Plan Nord.....	61
4.2.4	Enjeux de gouvernance et Plan Nord.....	64
4.2.5	Constats généraux.....	64
5	DISCUSSION.....	65
	CONCLUSION.....	69
	RÉFÉRENCES.....	72

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figure 1.1	Schéma des principes du développement durable.....	13
Figure 1.2	Carte des communautés autochtones et inuites du Québec.....	15
Tableau 4.1	Grille d'analyse des enjeux sociaux naskapis en fonction des actions prioritaires du <i>Plan Nord</i>	52
Tableau 4.2	Grille d'analyse des enjeux économiques naskapis en fonction des actions prioritaires du <i>Plan Nord</i>	57
Tableau 4.3	Grille d'analyse des enjeux environnementaux naskapis en fonction des actions prioritaires du <i>Plan Nord</i>	60

LISTE DES ACRONYMES

CEDO	Community Economic Development Organization
CLSC	Centre local de services communautaires
CRÉ	Conférence régionale des Élus
CNEQ	Convention du Nord-Est québécois
GRC	Gendarmerie royale du Canada
IOC	Iron Ore Company
ISQ	Institut de la Statistique du Québec
LIM	Labrador Iron Mines
NDC	Naskapi Development Corporation
NLMB	Naskapi Local Management Board
ONU	Organisation des Nations-Unies
PIB	Produit intérieur brut
PNQL	Premières Nations du Québec et du Labrador
TSMC	Tata Steel Minerals Canada

INTRODUCTION

Le contexte économique mondial actuel est très instable depuis la crise financière de 2008. Depuis cette période d'incertitude, plusieurs gouvernements peinent à retrouver le chemin de la prospérité ce qui les incite à déployer plusieurs programmes, stratégies et plans de relance économique. C'est dans cette optique que le gouvernement du Québec, le 9 mai 2011, a annoncé la mise en œuvre du *Plan Nord* afin de stimuler et d'encadrer le développement industriel du Nord du Québec qui sera principalement basé sur l'exploitation minière.

Par contre, ces activités économiques auront des impacts, positifs et négatifs, pour les populations locales dont les peuples autochtones. Cet essai a donc pour but principal de dresser un portrait de la situation socio-économique de la nation naskapie de Kawawachikamach vivant près de Schefferville et d'analyser comment le *Plan Nord* pourra s'intégrer à leur développement.

Quatre objectifs spécifiques ont donc été élaborés. Le premier consiste à décrire le contexte international et québécois dans lequel le *Plan Nord* s'inscrit afin de comprendre les motivations du gouvernement québécois qui l'ont poussé à adopter un tel plan de développement. Le second but du présent rapport est de décrire les enjeux que la nation naskapie doit affronter afin d'expliquer l'intégration du développement durable au sein cette communauté autochtone. Le troisième objectif consiste à analyser comment les actions prioritaires du gouvernement vont s'intégrer dans les enjeux naskapis pour déterminer leur contribution au développement de ce peuple autochtone. Le dernier objectif est de déterminer si le *Plan Nord* aura un impact généralement positif ou négatif sur la nation naskapie de Kawawachikamach.

Les sources des informations principales qui ont été utilisées pour la rédaction de cet essai sont d'origines multiples. Plusieurs documents proviennent d'organismes gouvernementaux ou de ministères et ils ont été utilisés afin d'obtenir des informations de grande qualité. Plusieurs rapports et documents produits par la nation naskapie de Kawawachikamach ont aussi été utilisés permettant d'acquérir des informations précises sur la situation socio-économique et le développement de ce peuple autochtone. Enfin, des sources

d'informations d'organismes internationaux ont permis de dresser un portrait précis de la situation économique mondiale.

La structure de cet essai se divise en cinq grands chapitres pour répondre à l'objectif principal et aux objectifs spécifiques.

Le premier chapitre décrit les bases sur lesquelles cet essai est construit. Ainsi, le contexte mondial et québécois dans lequel s'inscrit le *Plan Nord* est expliqué et un portrait de la nation naskapie de Kawawachikamach est dressé. Enfin, les principes du développement durable sont expliqués et la problématique générale de cet essai est illustrée.

Le deuxième chapitre présente les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance auxquels font face les Naskapis depuis les trente dernières années suite à la fermeture de la mine d'Iron Ore Company (IOC).

La troisième section explique le fonctionnement et le mode de développement de la nation naskapie pour démontrer comment ce peuple intègre les principes du développement durable.

La quatrième partie décrit les actions prioritaires du *Plan Nord* qui auront un impact direct ou indirect sur cette communauté. Elles ont ensuite été analysées en fonction des enjeux de diverses natures de la nation naskapie afin d'évaluer leur impact potentiel et de déterminer si le *Plan Nord* pourra contribuer positivement à leur développement.

Enfin, la dernière section présente une discussion sur l'atteinte de l'objectif principal et des objectifs spécifiques de cet essai en répondant à trois questions spécifiques qui ont motivé la présente analyse.

1 MISE EN CONTEXTE

Les grands projets comme les centrales hydroélectriques de la rivière La Grande ont émergé en raison d'un contexte socio-économique bien précis qui regroupe les conditions essentielles pour sa réalisation. Dans cette optique, le contexte international et québécois entourant le *Plan Nord* seront décrits afin d'expliquer les motivations qui poussent le gouvernement du Québec à vouloir développer les territoires nordiques. Ensuite, une description de la structure et des actions prioritaires du *Plan Nord* sera présentée ainsi que les principes du développement durable. Enfin, la problématique de cet essai est détaillée.

1.1 Niveau international

Dans un contexte de mondialisation, de nouvelles économies comme la Chine et l'Inde ont pu en profiter pour se développer. Mais quel est le lien entre le *Plan Nord* du Québec et l'émergence économique de ces pays? La réponse se trouve dans l'exploitation des ressources naturelles et principalement minières du nord du Québec. Afin de cerner le contexte favorisant la mise en chantier de ce *Plan Nord*, la description des impacts de ces nouvelles économies sur la demande et la raréfaction des ressources naturelles est essentielle, surtout dans le contexte actuel d'instabilité économique mondiale.

1.1.1 Émergence de nouvelles économies

Au cours du 20^e siècle, les interactions économiques et politiques entre les différentes nations ont considérablement changé tout en se libéralisant (Meyer, 2004; James, 2001). Après la Seconde Guerre mondiale, le commerce international a ainsi préparé la voie à la création des systèmes financiers et commerciaux actuels (Brunel, 2011). Cette internationalisation des échanges commerciaux, ou mondialisation, est issue de l'accomplissement de plusieurs étapes majeures soient : la dérèglementation des systèmes monétaires de parité, la désintermédiation qui permet dès lors, d'emprunter des capitaux privés et le décloisonnement des marchés (Brunel, 2011). Par conséquent, les marchés internationaux sont maintenant ouverts et facilitent les échanges commerciaux entre tous les pays. Certaines nations en développement notamment la Chine, ont su profiter de leur principal avantage c'est à dire, le faible coût de main d'œuvre pour attirer plusieurs firmes multinationales (Arthus et al., 2011; Meyer, 2004). L'implantation de ces multinationales a

amené un transfert technologique dans les pays hôtes, ce qui permet aujourd'hui à des économies comme : la Chine, le Brésil, l'Inde ou la Russie, de concurrencer les économies technologiques des sociétés occidentales (Arthus et *al.*, 2011; Gao, 2003).

La croissance de la classe moyenne dans ces sociétés émergentes est venue avec un développement économique permettant la stimulation et la rentabilité de la consommation de masse. Du même coup, les besoins grandissants de cette nouvelle classe sociale, qui se traduit par une augmentation de la demande de produits de consommation ainsi qu'une urbanisation massive, a entraîné une plus grande pression sur l'exploitation et l'utilisation des matières premières (Al-Jasser, 2011, Deloitte 2010). Pour répondre à cette demande toujours grandissante, tous les secteurs primaires ont intensifié leurs activités et en particulier, le secteur minier.

1.1.2 Raréfaction des minéraux

La planète Terre est un monde de taille fini avec une quantité maximale de matières premières et plus particulièrement, les ressources non renouvelables comme les minerais (Guillebon et Bihouix, 2010). L'industrialisation massive des pays émergents consomme une grande quantité de minéraux communs comme le cuivre, le fer et l'aluminium, mais aussi des minéraux de terres rares comme le scandium et de ce fait, provoque une intensification de l'extraction minière (Guillebon et Bihouix, 2010; Deloitte, 2011). Par conséquent, les réserves mondiales diminuent et les gisements, dont l'exploitation était facile, se raréfient forçant ainsi les compagnies minières à se tourner vers les gisements plus marginaux qui se situent en milieu isolé et difficiles d'accès comme le nord du Québec ou de la Russie. Citons l'exemple de la mise en chantier de la mine d'or de Malartic en Abitibi, dont la concentration en minéraux est plus faible (Osisko, 2011). Depuis 2005, la valeur des minerais a augmenté de manière générale permettant ainsi de couvrir les coûts d'exploitation additionnels (Deloitte, 2010). Lors de la crise financière de 2008, le prix mondial des minerais a chuté permettant à la Chine d'effectuer des réserves stratégiques de minéraux à faible coût ce qui a restimulé l'industrie minière et a eu comme conséquence d'augmenter la valeur des minéraux (Guillebon et Bihouix, 2010). Actuellement, la demande mondiale en minéraux reste forte, provoquant ainsi une hausse constante de la

valeur de ces matières et, en parallèle, une explosion des coûts des produits de consommation et des infrastructures.

La raréfaction aura aussi un impact sur l'approvisionnement en matières premières pour tous les pays. Premièrement, la forte demande des pays émergents pour ces ressources fait en sorte d'en augmenter la valeur ce qui rend plus difficile l'achat de ces matières par des économies moins prospères. Deuxièmement, la Chine multiplie les partenariats à travers le monde afin de sécuriser son approvisionnement pour répondre à sa grande demande intérieure (Xinhua, 2008; De Monicault, 2010). Par conséquent, différents pays ont adopté des mesures de protection pour leurs ressources naturelles. Par exemple, l'Australie a augmenté les redevances minières et d'autres pays comme l'Afrique du Sud, débattent à savoir si la nationalisation de leur secteur minier serait une solution pour mieux se protéger (Deloitte 2010; Frühauf, 2011).

1.1.3 Instabilité de l'économie mondiale

Depuis 2007, l'économie mondiale a été ébranlée par la succession de crises financières et de reprises économiques provoquant la faillite de plusieurs grandes banques notamment en 2008, et augmentant la volatilité des marchés internationaux dont celui des matières premières (Prudhomme, 2009). La confiance des investisseurs a aussi été durement touchée par cette situation et, associée à la faillite de certaines banques, l'accès aux crédits est devenu beaucoup plus difficile qu'avant cette période de crise (Deloitte, 2010). Par conséquent, les différentes entreprises nécessitant ces crédits ont dû modifier leur stratégie commerciale afin de survivre.

Selon un rapport de la Banque Mondiale de 2009, la crise financière de 2008 continue de sévir et cette organisation considère qu'elle n'est pas passagère. En 2008, le coût des matières premières était à la baisse, affectant la rentabilité des compagnies du secteur primaire. Par exemple, le monde minier a connu une perte de 41 % de la valeur des matières premières poussant les compagnies minières à réduire drastiquement leurs coûts d'exploitation (Deloitte, 2010). Au cours de l'année de 2009, la valeur des minéraux a augmenté de nouveau ce qui a permis aux entreprises de récupérer les pertes financières engendrées par les coupures budgétaires et la baisse de la valeur des matières premières de

2008 (Deloitte, 2010). Cette reprise a été permise, entre autres, par la forte demande croissante en produits de consommation de la classe moyenne des pays émergents comme la Chine et l'Inde ainsi qu'à la construction d'infrastructures nécessaires à l'industrialisation de ces pays (Deloitte, 2010; ministère des Finances du Québec, 2011). De plus, les plans de relance économique adoptés par les différents gouvernements à travers le monde comme le Canada et la Chine ont aussi permis de faire croître le niveau mondial d'activités économiques et ainsi contribuer à la hausse de la valeur des matières premières (ministère des Finances du Québec, 2011). Les pays exportateurs, dont plusieurs sont des pays émergents, ont donc fortement profité de cette situation permettant à leurs exportations de dépasser leur niveau pré-récession (ministère des Finances du Québec, 2010).

À la fin de 2010, la reprise économique de l'Occident a ralenti car les plans de soutien économique des différents gouvernements prenaient fin et que la demande du secteur privé était toujours faible (ministère des Finances du Québec, 2010). De plus, la crise de la dette de la zone Euro et la lente reprise économique des États-Unis, dont le relèvement du plafond de la dette à plus de 100 % du PIB, ont fragilisé et influencé négativement les marchés boursiers internationaux (Jourdiar, 2011; Agence France-Presse, 2011). À titre d'exemple, la croissance du produit intérieur brut (PIB) des pays développés occidentaux a crû légèrement au cours de 2009 et 2010 mais elle n'atteignait pas le niveau d'avant la récession (ministère des Finances du Québec, 2010). Au contraire, les économies émergentes ont vu progresser leur PIB de 6,2 % en 2011 et selon les prévisions, leur PIB progressera au même rythme en 2012 (ministère des Finances du Québec, 2010; Al-Jasser, 2011).

À l'automne 2011, les sociétés occidentales traversent un autre ralentissement économique (La Presse canadienne, 2011). Les pays européens peinent à s'entendre pour redresser leur économie tandis qu'aux États-Unis, le taux de chômage reste très élevé et les finances publiques sont très mal en point (Al-Jasser, 2011; Agence France-Presse, 2011).

En ce qui concerne le secteur minier, la crise financière mondiale de 2008 a affecté négativement le prix des matières premières ce qui a durement touché cette industrie puisque le développement et l'expansion des compagnies minières sont majoritairement

basés sur les prêts consentis par les banques (Deloitte, 2009). En raison de l'augmentation de la difficulté d'accès aux différents types de crédits, les compagnies minières ont donc été forcées d'adopter des mesures de réductions budgétaires afin d'éviter la faillite (Deloitte, 2010). Associé à ces faits, les compagnies asiatiques ont augmenté leurs investissements et le nombre de partenariats avec le monde minier afin de répondre à leur forte demande intérieure pour les produits de consommation et continuer leur industrialisation. Les pays émergents asiatiques comme la Chine et l'Inde ont donc été, et sont encore, le moteur économique mondial en raison de leur rôle central au niveau de l'économie de l'Asie (Deloitte, 2010; ministère des Finances du Québec, 2011). Par conséquent, le secteur minier a su s'adapter à la volatilité des marchés boursiers et la valeur des minéraux est en hausse constante depuis 2005 (Deloitte, 2010).

1.2 Niveau québécois

Le Québec possède une diversité et une grande quantité de ressources naturelles qui stimule son économie. Afin de comprendre les motivations du gouvernement de M. Jean Charest, la situation géographique et économique du Québec sera décrite. De plus, le territoire du *Plan Nord* se situe principalement en territoire autochtone et inuit, alors il est important de tenir compte de la présence de ces nations et de leur situation socio-économique.

1.2.1 Situation géographique

Le Québec est la plus grande province du Canada avec ses 1,7 million de km² et se trouve au 2^e rang des provinces canadiennes les plus peuplées avec une proportion de 23,3 % de la population du Canada (Portail du Québec, 2011). Sur son grand territoire, le Québec possède aussi une grande variété de ressources naturelles dont les forêts, un sous-sol riche en minerais et en gaz de schiste ainsi qu'un potentiel hydroélectrique à la grandeur du territoire. Par contre, 70 % de ce territoire se trouve en zone nordique et isolé des activités économiques des grands centres limitant ainsi son développement socio-économique (Société d'habitation Québec, 2011).

L'utilisation du territoire québécois est donc inégale et c'est dans la région métropolitaine de Montréal et de Québec que se trouve près de la moitié (47,6 % en 2009) de la population

québécoise (Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 2010a). Ainsi, les six plus grandes agglomérations et les vingt-cinq moyennes agglomérations (entre 10 000 à 100 000 habitants) de la province de Québec regroupent 80 % de la population (Société d'habitation Québec, 2011). En périphérie de ces régions urbaines, les 20 % restants de la population occupent un immense territoire de façon ponctuelle.

La composition de la population québécoise est aussi très diversifiée et a changé au cours des dernières décennies suite au taux élevé de dénatalité et à la forte immigration. En 2011, la population du Québec se composait de 7,9 millions de personnes accueillant entre 51 300 et 53 800 immigrants chaque année en provenance de 100 pays différents (ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, 2011; Québec Politique, 2011; ISQ, 2011b).

Dans un futur proche, le Québec aura deux principaux défis à relever afin d'être prospère. Premièrement, la population active du Québec vieillit très rapidement. Associé à cela, un faible taux de natalité de 1,73 enfant par femme perpétuant ainsi le renversement de la pyramide d'âge de la société (Bélair-Cirino et Guillemette, 2010). Deuxièmement, la croissance de la population tend à croître lentement et le nombre de personnes en âge de travailler va décliner à partir de 2014 ce qui entraînera une pénurie de main d'œuvre pour tout le Québec (Grenier, 2011). Malgré tout, l'ISQ considère que les défis à relever sont surmontables et ne paralyseront pas l'économie québécoise (ISQ, 2011a; Grenier, 2011).

1.2.2 Situation économique

L'économie québécoise, qui représente 19 % du PIB canadien, est basée majoritairement sur le secteur des services représentant 69,7 % du PIB du Québec (ISQ, 2011a). Malgré tout, le secteur manufacturier occupe une place importante dans l'économie du Québec et le secteur des ressources naturelles a une moindre importance qu'avant, mais il reste tout de même prépondérant (ISQ, 2011a). À titre d'exemple, en 2007, le secteur manufacturier représentait 17,2 % tandis qu'en 2011, le secteur minier équivalait à 1,5 % du PIB québécois (Parizeau, 2011). Les exportations québécoises de 2009 totalisaient 45,8 % de son PIB et se dirigeaient en majeure partie vers les États-Unis (69,2 %) (ISQ, 2011a).

Le secteur minier québécois est en pleine croissance depuis 2005, en raison de la hausse de la valeur des minerais permettant à plusieurs projets de débiter ou de redébiter après une fermeture temporaire. À titre d'exemple d'investissements majeurs, la compagnie Osisko a investi pour déplacer un quartier comptant 200 maisons à Malartic en Abitibi afin d'opérer la plus grande mine d'or à ciel ouvert du Canada (Genivar, 2010). L'augmentation de la valeur des minerais exploités sur le territoire québécois a donc eu des conséquences directes pour le secteur minier.

Selon le gouvernement du Québec et les Services économiques de la Banque Royale, l'économie québécoise n'a pas souffert énormément de la crise financière de 2008 et de la récession de 2009 en comparaison des autres provinces canadiennes (ministère des Finances du Québec, 2011, La Presse canadienne, 2009). Cette situation s'explique par les investissements majeurs du gouvernement du Québec au niveau de la réfection des infrastructures et du secteur primaire qui a continué d'être actif en raison de la forte demande des pays émergents (Marcil, 2011).

Malgré tout, les instances publiques québécoises mentionnent l'existence de problèmes fiscaux publics incitant le gouvernement du Québec à adopter des coupures pour rééquilibrer le budget provincial. Selon les prévisions, les problèmes de démographie provoquant un vieillissement de la population feront augmenter drastiquement les coûts du système de santé (Julien, 2011). De plus, l'économie ralentira en raison d'un manque de main d'œuvre empêchant donc de compenser la croissance des coûts de santé. Par contre, les spécialistes n'ont pas tous le même avis à ce sujet. À titre d'exemple, M. Louis Gill, économiste et ancien professeur de l'Université du Québec à Montréal, a mentionné lors d'une conférence (Gill, 2011) que les prédictions économiques du Québec énoncées par le *Conference Board* du Canada ne sont pas aussi justes et pessimistes que la réalité. M. Gill (2011) a discuté du rapport de la dette brute du Québec sur le PIB d'ici 20 ans et mentionne que le rapport sera de 103 % au lieu de 53 % en 2011. En comparant ce rapport avec d'autres pays, la situation québécoise n'est pas aussi critique selon une étude de la Banque des Règlements Internationaux qui mentionne que le rapport pour la France, d'ici 20 ans,

sera de 269 % tandis que pour les États-Unis, il sera de 325 % (Gill, 2011). Enfin, les avis sur les enjeux économiques du Québec sont très partagés.

1.3 Description du *Plan Nord*

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a mentionné en 2011 que «*la poussée des pays émergents déplace les grands corridors économiques*», et c'est ce qui explique la création du *Plan Nord* afin de positionner stratégiquement l'économie du Québec sur la scène internationale (Plan Nord, 2011a). En fait, le *Plan Nord* propose une stratégie de planification du développement économique du Québec au nord du 49^e parallèle afin d'exploiter les ressources naturelles dont la forêt, les mines et l'hydroélectricité en plus de favoriser les retombées économiques pour les populations locales tout en respectant le milieu naturel. Le gouvernement désire que ce projet devienne un exemple international en adoptant une démarche de développement durable. Pour ce faire, un plan d'action quinquennal 2011-2016 a été développé afin d'énumérer les objectifs et les actions que le gouvernement souhaite entreprendre pour tenir compte de la protection de l'environnement, de l'amélioration du mieux-être et du développement des communautés ainsi que du développement de l'économie du nord québécois.

Les objectifs du *Plan Nord* se juxtaposent aux trois piliers du développement durable soient : l'aspect social, économique et environnemental. Sur le plan social, le gouvernement priorise des retombées locales et régionales au niveau de l'accès au système de santé, du logement, de l'éducation, de services de garde et de la création d'institutions culturelles. Sur le plan économique, le gouvernement base son plan d'action sur le développement du secteur minier, énergétique, forestier, agroalimentaire et touristique. Du point de vue environnemental, la protection et la préservation des écosystèmes est «*au premier rang dans la démarche du Plan Nord*» en raison de la fragilité de l'équilibre écologique de ce territoire. Par exemple, il est prévu de protéger 50 % du territoire du *Plan Nord* de toute activité industrielle. Enfin, ce projet de développement nordique tient compte des seize principes du développement durable contenus dans la *Loi sur le développement durable* du Québec (L.R.Q. c. D-8.1.1).

Plus précisément, le plan d'action quinquennal se divise en six chapitres expliquant les différentes actions prioritaires à entreprendre. Le premier chapitre traite de la création d'une société d'État qui sera en charge d'assurer et de coordonner le développement nordique de façon cohérente et intégrée. Plus précisément, la Société du *Plan Nord* coordonnera «*les investissements publics dans les infrastructures stratégiques de transports et de télécommunications ainsi que dans le domaine social*» comme les mesures sociales pour les communautés (Plan Nord, 2011a).

Le deuxième chapitre regroupe 58 actions prioritaires pour le «*mieux-être et le développement des communautés*» divisées selon six listes :

- 1- pour appuyer les communautés (6);
- 2- pour l'éducation (12);
- 3- pour la main d'œuvre (13);
- 4- pour le logement (8);
- 5- pour la santé (6) et
- 6- pour la culture et l'identité (13).

En ce qui concerne le troisième chapitre, il présente les 38 actions prioritaires de la «*mise en valeur du potentiel économique du nord québécois*» sous forme de six listes distinctes :

- 1- pour le développement énergétique (5);
- 2- pour le développement minier (4);
- 3- pour le développement forestier (14);
- 4- pour le développement faunique (3);
- 5- pour le développement touristique (6) et
- 6- pour le développement bioalimentaire (6).

Le quatrième chapitre expose plutôt les quatorze actions prioritaires afin de développer les infrastructures et les télécommunications nordiques à l'aide de deux listes :

- 1- pour le développement du transport (11) et
- 2- pour le développement des télécommunications (3).

Le cinquième chapitre concerne «*la vision environnementale*» du gouvernement du Québec au niveau de la préservation des écosystèmes. Onze actions prioritaires ont été déterminées :

- 1- pour la conservation des écosystèmes et de la biodiversité (11).

Le sixième et dernier chapitre de ce plan quinquennal présente le cadre financier dans lequel le *Plan Nord* s'inscrit pour la période 2011-2016. Au total, le gouvernement du Québec a donc identifié 121 actions prioritaires différentes afin d'intégrer le développement du nord du Québec dans une démarche de développement durable.

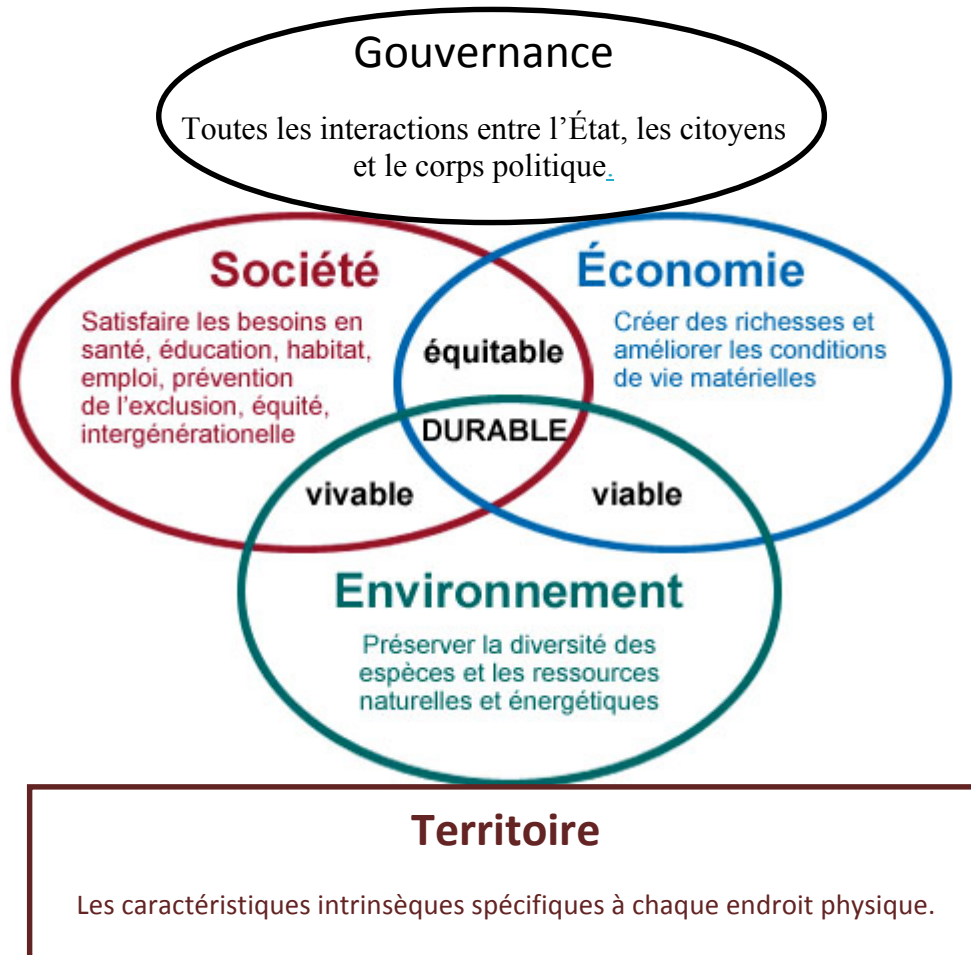
1.4 Principes du développement durable

Au cours du 20^e siècle, les sociétés occidentales se sont industrialisées massivement augmentant leur impact sur l'environnement ce qui a provoqué plusieurs catastrophes environnementales et sociales. En réaction à ces phénomènes, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a parrainé en 1972, la Conférence de Stockholm afin de discuter de l'environnement humain. La déclaration principale de cette conférence a été une première mondiale en mentionnant que «*l'amélioration du bien-être de tous les humains à long terme dépendait de la préservation des bases naturelles de la vie*» (Confédération suisse, 2012). La même année, le Club de Rome a publié le rapport «*Limits to growth*» montrant les résultats d'une simulation informatique de l'évolution humaine en fonction de l'exploitation des ressources (Turner, 2008). Selon ces prévisions, la population humaine connaîtra une chute drastique au cours du 21^e siècle en raison de la pollution et des problèmes environnementaux comme l'appauvrissement des terres agricoles. De plus, en 2004, ce Club a publié une mise à jour de leur rapport initial confirmant les prédictions calculées 30 ans plus tôt.

Dans cette optique, en 1987, la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement a publié le rapport Brundtland qui établit les bases des principes théoriques du développement durable connus aujourd'hui et se définissant comme :

«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins».

Ce développement durable se traduit donc par un équilibre entre les trois piliers que sont l'économie, la société et l'environnement en ayant comme base le territoire où est situé le développement et chapeauté par la gouvernance.



1.1 Schéma des principes du développement durable (modifié de RSE pro, s.d.)

Le pilier «économie» regroupe toute activité ayant pour objectif de créer des richesses et des profits. Selon la philosophie du développement durable, ce pilier doit tenir compte des coûts environnementaux et sociaux engendrés par une activité économique afin d'être responsable et participer à un développement positif au niveau économique, social et environnemental.

Le pilier «société» concerne le bien-être des citoyens en assurant les besoins essentiels comme l'accès à un système de santé et d'éducation de bonne qualité.

Le pilier «environnement» traite de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles comme la faune, la flore, l'eau et l'air. Il s'agit donc d'intégrer l'aspect environnemental dans tout projet afin d'en minimiser les impacts.

La base «territoire» est constituée des caractéristiques intrinsèques spécifiques à chaque endroit physique comme le relief, la biodiversité et le climat. Ainsi, chaque endroit physique, par ses particularités, influencera différemment le développement des trois piliers du développement durable. Par conséquent, la base doit être prise en compte car elle représente et influence les fondements de toute société.

Le chapeau «gouvernance» regroupe l'ensemble des trois autres piliers et représente toutes les interactions entre l'État, les citoyens et le corps politique. Actuellement, il n'existe pas de définition universelle pour ce concept. Par contre, le thème principal qui en ressort est de «bien gouverner» ce qui veut dire de faciliter l'action publique en la rendant plus efficace et plus proche de l'intérêt public.

La théorie du développement durable constitue donc une base de réflexion pour repenser le développement des sociétés afin de se développer de façon positive pour la société, l'environnement et l'économie.

1.5 Nation naskapie de Kawawachikamach

Les Premières Nations du Québec se composent de dix nations autochtones distinctes ayant leur langage et leur culture propre ainsi que du groupe ethnique des Inuits (Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 2012). Ce total de onze peuples regroupent 76 700 Amérindiens et 10 400 Inuits qui s'ajoutent aux 7,9 millions de Québécois (ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, 2011; Québec Politique, 2011; ISQ, 2011b). Par contre, seuls les Naskapis occupent un territoire conventionné dans la région de Schefferville.



1.2 Carte des communautés autochtones et inuites du Québec (tirée de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 2012)

Cette nation regroupe 850 personnes vivant au sein d'un seul village, Kawawachikamach, situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Schefferville. Les Naskapis étaient des nomades qui se sont sédentarisés au cours du 20^e siècle à la suite de plusieurs famines. Cette nation parle principalement le naskapi, qui est distinct de la famille linguistique algonquine, en plus d'utiliser l'anglais comme langue seconde et parfois, le français (Secrétariat aux affaires autochtones Québec, 2012). L'économie de cette nation est basée

principalement sur les activités de tourisme d'aventure, de construction, du piégeage d'animaux à fourrure ainsi que de l'artisanat en plus de travailler pour l'industrie minière dont Labrador Iron Mine (LIM) qui vient d'ouvrir une mine de fer près de Schefferville (Secrétariat aux affaires autochtones Québec, 2012; Radio-Canada, 2010). Cette nation a aussi signé la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) leur permettant d'obtenir une autonomie gouvernementale, un système de gestion foncier, des services publics ainsi que des compensations financières du gouvernement du Québec (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2009). En 1984, la *Loi sur les Cris et les Naskapis* a permis à ces derniers de se constituer en société et ainsi, pouvoir adopter des règlements dans différents domaines comme «*le maintien de l'ordre public, la protection de l'environnement, l'imposition à des fins locales, les routes et les transports, l'exercice d'activités commerciales ainsi que l'utilisation des terres et des ressources*» (Affaires indiennes et du Nord Canada, 2009). De plus, une partie du territoire ancestral des Naskapis s'étend au-delà du 55^e parallèle ce qui leur permet de siéger au sein du gouvernement public des Inuits, le «*Kativik Regional Government*» (Commission Crie-Naspkapie, 2008).

Enfin, cette nation est différente par sa langue et sa culture de l'ensemble du Québec, mais elle sera affectée par la mise en œuvre du *Plan Nord* qui s'effectuera sur leur territoire.

1.6 Problématique

Le *Plan Nord* se définit comme étant une stratégie de développement industriel du Nord du Québec basée sur l'exploitation des ressources naturelles. L'ouverture et l'exploitation de ce territoire nordique auront des impacts positifs et négatifs sur les communautés y vivant dont la nation naskapie. Ce développement industriel constitue une opportunité de développement socio-économique pour cette population, mais leur culture et leur mode de vie seront nécessairement affectés. Par conséquent, cette communauté pourra-elle en profiter pour se développer et améliorer sa qualité de vie ou ce développement sera-t-il néfaste pour cette nation? Cet essai a donc pour objectif d'analyser le mode actuel de développement des Naskapis afin de vérifier si les principes du développement durable sont déjà pris en compte et si elle sera capable de profiter du développement économique engendré par le *Plan Nord*.

La démarche utilisée pour répondre à ces objectifs consistera, dans un premier temps, à dresser un portrait de la situation socio-économique actuelle de la nation naskapie afin d'en faire ressortir les principaux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance. Dans un deuxième temps, le fonctionnement administratif de la communauté sera décrit afin d'expliquer le mode de développement ainsi que la vision du développement de cette nation. Dans un troisième temps, l'apport du *Plan Nord* au niveau de cette population sera analysé afin de vérifier si les actions prioritaires du *Plan Nord* répondent aux enjeux de cette communauté autochtone, en plus d'évaluer les impacts potentiels de ces actions sur les Naskapis. Dans un quatrième temps, une discussion portera sur le niveau d'intégration du développement durable au sein de la communauté et sur les impacts potentiels du développement associés au *Plan Nord* pour les Naskapis.

2 ENJEUX DE LA NATION NASKAPIE DE KAWAWACHIKAMACH

La communauté naskapie de Kawawachikamach a vécu plusieurs changements sociaux majeurs au cours du 20^e siècle à la suite de la sédentarisation de la population. Leur structure sociale s'est institutionnalisée tout en étant de plus en plus influencée par la culture occidentale. Par conséquent, de nouveaux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance sont apparus. Un portrait de la situation a ainsi été dressé afin de décrire les enjeux de cette communauté autochtone.

2.1 Enjeux sociaux

Les Naskapis étaient une nation nomade qui migrerait avec les populations de caribous et ils ont longtemps refusé de participer au commerce de la fourrure avec les Européens (Secrétariat des affaires autochtones, 2012). Au cours du 20^e siècle, les Naskapis sont devenus sédentaires à la suite de plusieurs famines et ont souvent déménagé allant de Fort Chimo (Kuujuak) au Fort McKenzie et maintenant à Kawawachikamach en 1984 (Nematau Innu, 2010). Les conditions de vie de la communauté étaient très mauvaises provoquant ainsi la mort prématurée des personnes âgées (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2011b). Ce peuple nomade a donc dû s'adapter en quelques générations à un mode de vie sédentaire complètement différent de celui de leurs ancêtres. De ces faits, divers problèmes sociaux sont apparus au niveau de la santé, de l'éducation, de la culture et de la justice.

2.1.1 Santé et bien-être de la communauté naskapie

La sédentarisation des Naskapis a provoqué l'apparition de divers problèmes de santé qui étaient inconnus de cette communauté, comme le mentionne Joe Guanish dans un reportage (Nematau Innu, 2010). Par exemple, le diabète a fait son apparition chez les Premières Nations du Québec (Centre Local de Services Communautaires (CLSC) Naskapi, 2011). Pour les Naskapis, 28 % de la population est touchée par le diabète de type 2 qui peut être causé par une prédisposition génétique, un surplus de poids ou un manque d'activité physique (Diabète Québec, 2009; Nation of Kawawachikamach, 2011b). De manière générale, les Autochtones possèdent des facteurs de risques de problème de santé plus

élevés que l'ensemble des citoyens du Québec (CLSC Naskapi, 2011). À titre indicatif, la santé générale des Autochtones se caractérise par :

- une espérance de vie inférieure de 6 à 7 ans;
- une exposition quatre fois plus grande à l'inaccessibilité et aux carences en soins de santé et de services sociaux;
- un risque d'obésité et d'embonpoint deux à trois fois plus élevé;
- un risque de diabète de deux à trois fois plus élevé;
- un risque d'être atteint de tuberculose de huit à dix fois plus élevé;
- un « *risque de vivre, dès sa plus jeune enfance, des situations de pauvreté, de maltraitance et de placements, dans des proportions de trois à cinq fois plus élevées* » et
- une exposition cinq fois plus grande au suicide.

À la suite de la signature de la CNEQ en 1978, le gouvernement du Québec était responsable du système de santé des Naskapis et il a tenté de résoudre les problèmes de santé de cette communauté sans avoir beaucoup de succès. En l'an 2000, la communauté naskapie a exprimé le désir de gérer son système de santé afin de répondre à ses besoins spécifiques selon leur culture et leur identité (CLSC Naskapi, 2011). Après des négociations avec le gouvernement du Québec, des modifications structurelles de ce système de santé ont été apportées menant à la création du CLSC naskapi géré par la communauté. Depuis une dizaine d'années, la mission du CLSC a été

« d'assister l'utilisateur dans la prise en charge de sa santé et de son bien-être, d'identifier son besoin et d'y répondre en associant la compétence, la créativité et l'imagination » (CLSC Naskapi, 2011).

Dans cette optique, plusieurs problèmes sociaux ont été soulevés par les intervenants du milieu en association avec le CLSC. L'enjeu de la santé et du bien-être de la communauté se divise donc en 3 sous-enjeux soient : 1- la promotion de la santé et du bien-être; 2-la prévention en santé et 3-les soins de santé.

Le premier sous-enjeu, la promotion de la santé et du bien-être, concerne l'amélioration des conditions de vie du village de Kawawachikamach en augmentant l'emprise des membres

naskapis sur leur santé physique et mentale. Actuellement, cette population connaît une croissance démographique (+14,5 %) supérieure à l'ensemble du Québec (+1,2 %) de 1996 à 2001 ainsi qu'une forte incidence de diabète de type 2 indiquant la présence d'un mode de vie néfaste pour la santé (CLSC Naskapi, 2011; Nation of Kawawachikamach, 2011b). Par conséquent, des programmes et des initiatives ont été mis sur pied afin de sensibiliser toute la population par rapport à la santé en général. Par exemple, le programme «*home and community care*» a pour objectif de permettre aux personnes à mobilité réduite ou d'âge avancé d'habiter leur résidence le plus longtemps possible et avec de bonnes conditions de vie grâce aux soins de toutes sortes reçus à domicile (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2010). Les autres domaines d'intervention des programmes et initiatives se situent au niveau : de l'encadrement des femmes enceintes pour prendre soin des bébés avant et après l'accouchement, de la création d'une bonne atmosphère au sein de la communauté en organisant différentes activités collectives ainsi que l'adoption d'un mode de vie sain grâce à l'exercice physique et à l'équilibre alimentaire.

Le deuxième sous-enjeu, la prévention en santé, se situe au niveau de la sensibilisation de la population par rapport aux divers problèmes sociaux vécus au sein de la communauté (CLSC Naskapi, 2011). Le niveau de consommation d'alcool et de drogues est en hausse constante selon la commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (First Nations of Québec and Labrador Health and Social Services Commission, 2007). De plus, 63 % des interventions policières en 2009-2010 étaient reliées à l'abus d'alcool permettant au «*Naskapi Crime Prevention Board of Directors*» d'identifier une corrélation entre l'abus d'alcool et le niveau de criminalité au sein de la communauté de Kawawachikamach (Nation of Kawawachikamach, 2011b). Les organismes communautaires ont aussi créé divers programmes afin d'informer la population et de faire régresser les maux comme le suicide, la violence familiale, les maladies mentales ainsi que les dépendances à l'alcool, aux drogues et aux solvants (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2011a). Ces programmes possèdent deux volets principaux dont le premier consiste à sensibiliser les classes primaires et secondaires et le deuxième concerne les ressources pour prodiguer le support et les soins nécessaires aux gens dans le besoin.

Le troisième sous-enjeu, les soins de santé, se caractérise par les soins de base et les soins curatifs apportés à la population naskapie. La seule infrastructure de soin de santé du village de Kawawachikamach est le CLSC permettant d’offrir les soins de base. Pour tout ce qui est des interventions d’urgence ou les accouchements, les patients naskapis doivent être déplacés par avion jusqu’à Sept-Îles ou Québec (Nation of Kawawachikamach, 2011b). Les soins de base sont donc possibles en raison des ressources financières fournies par le Conseil de bande afin d’engager les professionnels compétents comme les médecins, un dentiste, une psychologue et autres intervenants. Ces soins sont les services d’urgences du CLSC, la pharmacie et les périodes de consultation avec un médecin (CLSC Naskapi, 2011).

Joe Guanish a mentionné dans un reportage vidéo que le mode de vie sédentaire adopté par les Naskapis a fait apparaître une diversité de problèmes de santé qui leur étaient inconnus (Nematau Innu, 2010; CLSC Naskapi, 2011). Malgré la disponibilité de ressources financières, les organismes communautaires ont beaucoup de difficulté à recruter du personnel spécialisé de façon permanente en raison de l’isolement et de l’éloignement du village de Kawawachikamach ce qui diminue la portée des progrès de ces initiatives, programmes et stratégies. Par contre, le rapport annuel de 2011 du CLSC naskapi a présenté des résultats plus positifs que les années antérieures ce qui laisse supposer que l’adaptation du système de santé à la culture naskapie fonctionne.

2.1.2 Éducation

En 2001, un pourcentage élevé d’Autochtones, soit 62,5 %, vivant sur une réserve du Québec ne possédait pas de diplôme d’études secondaires (ministère de l’Éducation du Québec, 2004). De plus, les jeunes Autochtones en âge d’aller à l’école ne la fréquentent pas tous puisqu’en 2001, il a été observé que 13,7 % des élèves potentiels n’étaient pas inscrits dans un établissement scolaire. Un autre élément important est le retard vécu par ces jeunes Autochtones par rapport au cheminement scolaire standard. Ce retard peut s’expliquer par l’apprentissage d’une langue seconde dès la troisième année du primaire. Les études postsecondaires sont donc poursuivies seulement par une minorité d’Autochtones.

Face à ce problème, toutes les communautés autochtones sont intervenues et à partir de 1989, la communauté de Kawawachikamach a pris le contrôle de la gestion de son école afin de créer un environnement propice à l'apprentissage pour les jeunes Autochtones. De plus, la transmission de la culture et des valeurs culturelles est importante pour les Naskapis et la communauté utilise l'éducation comme véhicule. La structure actuelle du programme éducatif est différente de celle des écoles québécoises en enseignant la langue traditionnelle, le naskapi, de la maternelle à la 3^e année ainsi qu'en ajoutant des cours et des sorties en forêt sur les connaissances traditionnelles comme la chasse, le piégeage et la survie en forêt (Nematau Innu, 2010).

L'éducation constitue donc un enjeu pour la communauté des Naskapis. Dans un premier temps, elle contribue à préserver leur culture et leur langue. Dans un deuxième temps, elle permet de pallier au manque de main d'œuvre spécialisée au sein des organismes communautaires comme le CLSC et le service correctionnel. Par conséquent, les programmes et les initiatives communautaires ne peuvent pas être efficaces sans la présence de personnels permanents et compétents. De plus, une plus grande proportion de diplômés naskapis pourrait permettre d'améliorer le développement de la communauté en se basant sur ses propres ressources au lieu de toujours obtenir de l'aide extérieure, qui de surcroît coûte plus cher.

2.1.3 Culture et identité

Le troisième enjeu social de la communauté des Naskapis concerne leur identité culturelle. Avant l'arrivée des Européens en territoire nord-américain, les Naskapis, avaient adapté leur mode de vie à leur environnement nordique afin de survivre. Ils étaient donc un peuple nomade, chasseurs des hordes de caribous migrateurs. Suite aux premiers contacts avec les Européens, dont la «*Hudson Bay Company*» et les missionnaires religieux, les Naskapis sont entrés en contact avec une nouvelle langue, une nouvelle culture et une nouvelle religion. Par conséquent, la culture naskapie a été influencée par les mesures d'assimilation adoptées par la Couronne britannique et les missionnaires religieux. Par exemple, dans les années 1960, les enfants autochtones ont été élevés au sein de couvents religieux afin de les éduquer selon les principes de l'Église. Par conséquent, les croyances ancestrales ont fait

place à la religion anglicane. De plus, le Conseil de Bande reconnaît maintenant le rôle important de cette institution et la supporte financièrement afin de la garder active (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2011).

La communauté doit maintenant s'adapter à la technologie en quelques décennies au lieu de quelques siècles pour les communautés européennes. Par conséquent, il existe une grande différence entre le comportement de chacune des générations. Par exemple, les aînés ont connu l'époque nomade de la communauté tandis que les adultes ont été élevés dans des couvents alors que les jeunes d'aujourd'hui s'amuse avec des jeux vidéo toute la nuit (Nematau Innu, 2010). Ces écarts peuvent provoquer des problèmes de compréhension entre les générations et surtout des changements de comportement. Au début du 20^e siècle, le partage et la communication étaient au cœur de la communauté naskapie tandis qu'actuellement, c'est plutôt l'individualisme qui prédomine.

Présentement, de nombreux efforts sont faits afin d'inverser la situation au sein de la communauté naskapie et de retrouver leur culture ancestrale. Par exemple, les premières années scolaires se vivent exclusivement en langue naskapie et des sorties de terrain sont organisées avec les enfants afin de leur présenter les coutumes traditionnelles (Nematau Innu, 2010). Malgré tout, la communauté traverse une période de recherche identitaire et tente de reconstruire leur culture dans ce nouvel environnement moderne.

2.1.4 Justice

Les communautés autochtones ont toujours possédé leur propre système de justice pour régler les conflits. À la fin du 19^e siècle, cet ordre social a été bouleversé par l'arrivée de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) qui était responsable de l'administration de la justice. La GRC a imposé son système de valeurs basé sur la «*common law*» sans prendre en compte la structure sociale des autochtones afin de les assimiler dans le système canadien (Mainville, 2010). De plus, les agents de la GRC assumaient diverses fonctions, autres que les fonctions policières, comme celle de coroner, de magistrat et de jurés. Au cours des années 1960, la présence de la Sûreté du Québec (SQ) s'est intensifiée sur les territoires nordiques et elle y a introduit la justice québécoise basée cette fois-ci sur le droit civil français (Mainville, 2010). Par conséquent, la conception traditionnelle de la justice

des Autochtones a été confrontée au système judiciaire canadien et québécois provoquant divers problèmes qui ont été exacerbés par l'existence de la barrière linguistique. L'application de la justice sur les territoires nordiques n'était donc pas adaptée à cette réalité spécifique. Par conséquent, en 1972, le ministère de la Justice du Québec a produit une étude, *La justice au-delà du 50^e parallèle*, afin d'apporter les modifications nécessaires pour adapter le système de justice (Mainville, 2010). De plus, cette étude a servi de base pour l'élaboration des chapitres de la CNEQ traitant de la justice. Les trois principales recommandations de ce rapport ont été : de prendre en compte la réalité socioculturelle des Autochtones, de les impliquer au sein du processus judiciaire comme auxiliaires et d'instaurer une cour itinérante sur le territoire du Nouveau-Québec (la Côte-Nord, la Baie James et le Nunavik).

Actuellement, le système judiciaire des Naskapis se compose de la force policière naskapie, du comité de police, du comité de justice réparatrice naskapi, de l'initiative naskapie de prévention des crimes et de la cour itinérante (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2010). Tous ces organismes œuvrent, de façon différente, au sein de la communauté afin de faire respecter les lois et règlements, mais aussi d'améliorer les processus de réintroduction des contrevenants et d'adapter le système judiciaire à la réalité des Naskapis.

Malgré les efforts fournis par ces différents organismes, la criminalité est toujours présente. Elle est souvent associée à l'alcool et 50 % des infractions ont été commises par les jeunes Naskapis (ib.). Deux éléments entravent ou diminuent le bon fonctionnement de ces organismes. Tout d'abord, ce qui rend le système instable, donc moins efficace est le manque de spécialistes naskapis qualifiés pour occuper divers postes comme celui d'agent de correction. Le deuxième élément se situe au niveau du manque de confiance de la population envers les organismes de justice ce qui entrave le processus judiciaire et la prise en charge des contrevenants afin de les aider et les réintroduire au sein de la communauté. De manière générale, selon le rapport annuel 2010-2011 de la nation naskapie de Kawawachikamach, la situation s'améliore d'année en année, mais le grand défi pour le système de justice de cette nation est d'améliorer le lien de confiance avec la population et

d'augmenter le taux de participation afin de contrer les actes de récidives et la perpétuation de ces comportements d'une génération à l'autre.

2.1.5 Logement

Une autre situation sociale qui est problématique au sein de la communauté naskapie est la pénurie de logements. Actuellement, le nombre d'habitants par unité de logement est de 5,3 au sein du village de Kawawachikamach comparativement à 2,3 pour le reste du Québec (Statistics Canada, 2007). Selon le «*National Collaborating Centre for Aboriginal Health*» (2010), la surpopulation dans une maison peut augmenter les risques de propagation de maladies infectieuses, de maladies chroniques, de blessures, de mauvaise nutrition et de désordre mental. Par conséquent, la communauté naskapie, qui possède actuellement 158 unités de logements, a développé un programme afin de construire de nouvelles maisons et en moyenne, 3,4 unités d'habitation sont construites chaque année (Nation of Kawawachikamach, 2011b). Le défi à surmonter pour ce programme est le coût élevé de transport des matériaux en raison de l'éloignement géographique de la communauté. Donc, le problème de logements exacerbe les autres problèmes sociaux, mais de nombreux efforts sont faits pour contrer leurs effets négatifs.

2.2 Enjeux économiques

Depuis la fermeture de la compagnie minière IOC près de Schefferville et de Kawawachikamach en 1982, l'économie de la région a été durement touchée puisqu'elle était centrée sur l'exploitation minière. La population de Schefferville est donc passée de 5 000 habitants à seulement 280 habitants engendrant un autre ralentissement économique (Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Caniapiscau, 2010). Par conséquent, l'économie est un enjeu important pour les communautés de la région de Schefferville.

2.2.1 Emplois

Les activités économiques de cette région sont peu diversifiées et n'offrent pas une quantité suffisante d'emplois pour les citoyens autochtones et non autochtones. Associé à ce fait, le faible niveau de scolarisation des Naskapis ne leur permet pas d'occuper des emplois spécialisés comme infirmier, médecin ou ingénieur. Par exemple, aucun Naskapi ne

possède une formation universitaire. De plus, la culture du travail des Naskapis est différente de la conception qu'en font les nord-américains, ce qui provoque des conflits entre les entreprises et les employés autochtones dus à leur retard ou leur absence non motivée au travail. Par conséquent, le taux de chômage est élevé au sein de la communauté. Par exemple, il était de 20,6 % en 2006 comparativement à 7 % pour le reste du Québec (Statistique Canada, 2006). Il est toutefois important de mentionner qu'en 2012, une mine a été mise en service tandis qu'une autre mine est en construction ce qui ouvre des opportunités d'emplois pour les Naskapis. De plus, des ententes sont conclues entre les compagnies minières et la communauté de Kawawachikamach afin de favoriser l'embauche de Naskapis.

Le fort taux de chômage peut engendrer ou renforcer divers problèmes sociaux comme l'alcoolisme ou la délinquance chez les jeunes, car les Naskapis en âge de travailler n'occupent pas une fonction au sein de leur société et ne se sentent pas utiles.

2.3 Enjeux environnementaux

La nation naskapie a longtemps tiré ses ressources alimentaires et matérielles de l'environnement qui l'entourait. Encore aujourd'hui, la chasse et la pêche permettent à ce peuple autochtone de compléter son régime alimentaire. Par contre, les changements climatiques et l'activité minière vont modifier leur environnement ce qui préoccupe les Naskapis en raison de la baisse de disponibilité de certaines espèces animales, comme le caribou forestier.

2.3.1 Caribou forestier et migrateur

Les Naskapis ont appris à survivre sur les terres nordiques du Québec principalement grâce à un animal, le caribou migrateur. Les populations naskapies migraient donc au même rythme que les hordes de caribous dont ils se nourrissaient et en tiraient les matières premières essentielles, comme la peau et les os pour fabriquer des outils et pour leur mode de vie. C'est ainsi que la culture traditionnelle naskapie s'est construite autour de la chasse au caribou.

En 1993, le cheptel de caribou de la Rivière Georges se dénombrait à plus de 800 000 bêtes (ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, 2012). Par contre, en 2010, l'inventaire faunique a révélé que le cheptel de caribou avait diminué à seulement 75 000 animaux. Selon des récits historiques et des études scientifiques, la grande amplitude de variation de la population de caribou est un phénomène naturel, mais les chercheurs n'arrivent pas à expliquer le fonctionnement de ce phénomène, outre, que les écosystèmes nordiques sont très fragiles.

Les Naskapis et les autres peuples autochtones s'inquiètent de la forte diminution de la population des caribous puisqu'ils en tirent une partie de leur alimentation et le caribou constitue aussi un moteur économique en attirant des chasseurs au sein des pourvoiries. De plus, le caribou n'apprécie guère la présence humaine et il a tendance à s'éloigner le plus possible de toute installation humaine. Par conséquent, l'intensification des activités industrielles nordiques provoque la destruction des habitats naturels du caribou, ce qui le repousse ainsi toujours plus loin.

2.3.1 Impacts environnementaux des mines

Les compagnies minières voulant exploiter de nouveaux gisements au Canada doivent produire des études d'impacts environnementaux en vertu de la *Loi sur la Qualité de l'Environnement* du Québec et tel est le cas dans la région de Schefferville (New Millennium Iron, 2012a). La construction et la réouverture de mines de fer sont bien accueillies par les Naskapis en raison du développement économique que ceci procure, lesquelles leur permettront d'améliorer leur qualité de vie. De plus, Tata Steel Minerals Canada (TSMC) a conclu un «*Impact Benefit Agreement*» avec les Naskapis afin de compenser ses impacts négatifs et participer au développement de la communauté. Elle exploitera aussi un ancien gisement dont l'environnement a déjà été perturbé ainsi qu'un nouveau gisement (New Millennium Iron, 2012b). En ce qui concerne la compagnie LIM, cette dernière exploitera un nouveau gisement qui a fait l'objet d'une étude d'impacts environnementaux (Labrador Iron Mines, 2012). LIM a aussi conclu des «*Impacts Benefits Agreement*» avec les 2 nations autochtones près de Schefferville, les Innus et les Naskapis (Labrador Iron Mines, 2010). Ainsi, les Naskapis ne possèdent pas de comité officiel d'évaluation environnementale

comme la nation Crie, mais les compagnies minières sont obligées de négocier avec eux ce qui permet de réduire les impacts sociaux de tel projet. Actuellement, l'amélioration de la qualité de vie de la nation naskapie est prioritaire et les législations environnementales canadiennes et québécoises permettent un suivi des impacts environnementaux de ces projets miniers.

2.4 Enjeux de gouvernance

Avant 1978, la nation naskapie devait respecter la *Loi sur les Indiens* du Canada et elle règlementait tous les aspects de la vie des Autochtones afin de les assimiler au sein du reste de la société canadienne (Encyclopédie canadienne, 2012a). Ils étaient donc dépendants de l'administration fédérale. L'enjeu de gouvernance a donc toujours été présent au sein de la communauté et la CNEQ donna aux Naskapis une autonomie gouvernementale. Mais, la mise en œuvre de cette entente a pris plusieurs années et plusieurs irrégularités doivent être corrigées.

2.4.1 Autonomie gouvernementale

La nation naskapie a désiré obtenir son autonomie gouvernementale avec la signature de la CNEQ. Les Naskapis tout comme les Cris ont dû se battre, depuis la signature de leur convention respective, afin d'obtenir des lois assurant la mise en œuvre de ces conventions et ainsi obtenir leur autonomie gouvernementale. L'adoption de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* a permis de définir la structure et les pouvoirs de l'administration locale. Cette loi prévoit aussi la création de la commission crie-naskapie afin de surveiller la mise en œuvre de cette même loi (Commission crie-naskapie, 2008). Par conséquent, les Naskapis ont acquis leur autonomie gouvernementale malgré quelques irrégularités encore existantes.

2.4.2 Naskapis et le gouvernement public de Kativik

Au nord du 55^e parallèle québécois, un gouvernement public inuit serait créé afin de gérer le territoire. Par contre, les terres de catégories II des Naskapis s'étendent de Schefferville à Kuujuaq, créant ainsi un chevauchement entre le territoire inuit et naskapi. De plus, les Naskapis ne désirent pas siéger au sein du gouvernement des Inuits puisqu'ils seraient sous-

représentés sur leurs terres conventionnées par la CNEQ (Commission Crie-Naskapie, 2008). La formule proposée de gouvernement est aussi en conflit avec la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* puisqu'elle prévoit :

«un régime d'administration locale organisée et efficace ... ainsi que l'administration, la régie et le contrôle par les bandes cries et la bande naskapie des terres des catégories IA et IA-N».

Jusqu'à maintenant, la nation naskapie de Kawawachikamach a été exclue des négociations lors de la création du gouvernement de Kativik entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la Corporation Makivik qui représente les Inuits. Afin de régler cette situation problématique, la Commission Crie-Naskapie a étudié les modalités de la mise en œuvre du gouvernement de Kativik et a émis une recommandation qui prendrait la forme d'un forum quadriparti incluant : les trois participants actuels des négociations et les Naskapis (Commission Crie-Naskapie, 2008). Ce forum permettrait d'apporter des modifications afin de considérer les préoccupations de tous. Malgré tout, la Commission Crie-Naskapie considère que les intérêts de la nation naskapie n'ont pas été pris en compte à ce jour.

2.4.3 Développement de la communauté naskapie du Québec

Suite à la signature de la CNEQ et de l'adoption de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, la nation naskapie s'est dotée d'une structure administrative. De plus, des règles de fonctionnement ont été adoptées afin d'encadrer les activités de la communauté ce qui a eu forcément des répercussions sur le mode de développement des Naskapis. Dans cette optique, le fonctionnement administratif et la vision du développement de cette communauté autochtone seront décrits ainsi que l'intégration des principes du développement durable dans leur façon de se développer.

2.5 Fonctionnement administratif

La nation naskapie de Kawawachikamach est administrée par diverses institutions qui sont ordonnées selon une hiérarchie bien précise. Ainsi, chaque organisme sera décrit afin d'expliquer leur rôle et leur fonctionnement au sein de la communauté.

2.5.1 Conseil de bande

Le Conseil de bande a été créé à la suite de la signature de la CNEQ et il est l'organe de décision administratif principal de la nation naskapie de Kawawachikamach (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2010). Il est responsable des mandats principaux de la nation dont :

- 1- être le gouvernement local sur les terres 1A-N;
- 2- gérer ces terres et les ressources naturelles;
- 3- réguler l'usage des bâtiments;
- 4- gérer les finances de la nation naskapie;
- 5- promouvoir le développement de la communauté et des œuvres de charité et
- 6- promouvoir et préserver la culture, les valeurs et les traditions naskapies.

Le Conseil de bande est composé d'un chef et de cinq conseillers dont le plus populaire lors de l'élection est élu le député en chef (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2010). Ces six représentants du gouvernement sont élus démocratiquement à tous les trois ans (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2009). Ensuite, les membres du Conseil se divisent les dix dossiers de la nation afin de les superviser et d'en informer les autres membres du conseil. Les dix portefeuilles existants concernent :

- les affaires intergouvernementales;
- la chasse, la pêche et le trappage;
- tout type de formation;
- l'éducation;
- le maintien de l'ordre public;
- la préparation aux situations d'urgence;
- l'environnement;
- le développement économique;
- le programme de support aux chasseurs;
- les services sociaux et de santé;
- la justice et
- la jeunesse et le divertissement.

De plus, tous les citoyens peuvent se présenter aux élections s'ils n'ont pas commis d'actes de mauvaise conduite dans les deux années qui précèdent les élections.

2.5.2 Entités internes

La signature de la CNEQ a modifié la structure administrative de la communauté naskapie en créant des organisations naskapies possédant des mandats spécifiques. De ces organisations, plusieurs comités ont aussi été créés afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté. Certaines ont pour objectif d'administrer la nation comme le Conseil de bande tandis que d'autres ont pour mandat d'encadrer le développement socio-économique. On dénombre plusieurs organisations impliquées au niveau du développement de la communauté naskapie.

La «*Naskapi Development Corporation*» (NDC) dérive de la section 17 de la CNEQ et d'une loi spéciale de l'Assemblée Nationale du Québec. Cette organisation agit indépendamment du Conseil de bande, mais elle est tout de même surveillée par le «*Board of Directors*» qui est élu par la population naskapie. Le mandat du NDC est de recevoir, d'investir et d'administrer les compensations financières reçues dans le cadre de la CNEQ en plus d'être responsable de la gestion du fonds issu de l'entente de partenariat Naskapi-Québec. Associé à ce mandat, le NDC est aussi responsable de :

- diminuer la pauvreté des Naskapis;
- promouvoir le bien-être et l'éducation;
- améliorer les conditions de vie des Naskapis;
- développer la communauté et promouvoir le développement et
- encourager et participer à la préservation de la langue, des valeurs, des traditions et de la culture naskapie.

Le «*Community Economic Development Organization*» (CEDO) est mandaté par le Conseil de bande pour prioriser les besoins de développement des affaires des Naskapis et de leurs organisations. Pour ce faire, le CEDO administre les fonds alloués par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à la nation naskapie pour le développement économique. De plus, le CEDO formule des recommandations pour le Conseil de bande sur

les orientations à adopter pour améliorer le développement de la communauté puisque le Conseil de bande doit accepter tous les projets du CEDO (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2011).

Le «*Naskapi Local Management Board*» (NLMB) a pour mandat d'améliorer le niveau d'employabilité en définissant les besoins de formation pour les Naskapis et les non-Naskapis vivant sur les territoires conventionnés IA-N. Par conséquent, le NLMB est responsable de développer et d'organiser des programmes de formation afin d'améliorer les compétences professionnelles de la population. Le NLMB gère le financement qui provient de la Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec. Tout comme le CEDO, le NLMB formule des recommandations au Conseil de bande qui prend les décisions finales.

2.5.3 Consultants

La nation naskapie engage plusieurs firmes de consultants afin de les aider à gérer l'ensemble de ses activités.

Atmacinta inc. agit en tant que conseiller général pour la nation naskapie depuis juillet 2001. Les tâches de cette entreprise consistent principalement à :

- organiser les réunions du Conseil de bande et les entités internes;
- coordonner les activités des autres consultants de la nation;
- offrir un service-conseil pour l'administration des entités internes;
- surveiller les activités de l'entreprise de télécommunications Lynx Mobility et
- assister la nation lors des négociations des «*Impacts benefits agreements*».

La firme d'ingénieurs Bruser et associés Inc. est responsable des aspects techniques de tous les projets pour la nation naskapie comme la construction de maisons ou des études de préfaisabilité.

La corporation «*Hartel Financial Management*» agit en tant que conseiller financier pour la nation naskapie depuis 1987. Elle accompagne donc la nation dans tous les dossiers ayant

un volet financier comme lors de la négociation avec des banques ou la production des rapports d'états financiers des activités de la nation.

Les aspects légaux de la nation naskapie sont pris en charge par Me Robert A (Robin) Pratt qui agit en tant que conseiller légal depuis 1975. Il est donc impliqué dans tous les aspects légaux des dossiers de la nation naskapie.

2.5.4 Entités externes

Les Naskapis travaillent activement pour stimuler leur économie et profiter du développement minier actuel. Pour ce faire, les organisations naskapies de développement, en collaboration avec les consultants, ont élaboré et créé diverses entreprises afin de répondre aux besoins de l'industrie minière. De plus, des représentants de la nation sont délégués afin de siéger sur différents comités, conseils ou organisations de la région de Schefferville-Kawawachikamach et de la Côte-Nord pour représenter les intérêts de la nation naskapie. Ces entités externes se composent de :

- Entités à caractère social :
 - o Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.
 - o Commission du développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec et du Labrador (PNQL).
 - o Commission du développement économique des PNQL.
 - o Commission de la Santé et des Services Sociaux des PNQL.
 - o Femmes Autochtones du Québec Inc.
 - o Comité du Plan de Pension Cris-Naskapi.
 - o «*Joint Working Committee*».

- Entités à caractère économique :
 - o Centre local de développement de Caniaspiscau.
 - o «*Naskapi Tshiuetin Trust*».
 - o «*Naskapi LabMag Trust*».
 - o «*Naskapi Cellular Trust*».
 - o «*Naskapi Catering Trust*».

- LabMag GP Inc.
 - LabMag Services Inc.
 - «*Tshiuetin Rail Transportation Inc.*»
- Entités à caractère politique :
 - Gouvernement Régional de Kativik.
 - Conférence Régionale des Élus (CRÉ).
 - Entités à caractère environnemental :
 - «*Hunting, Fishing and Trapping Coordinating Committee*».
 - «*Institute for Environmental Monitoring and Research*».

2.6 Vision du développement

Selon la définition de 2008 de monsieur Paul Bernard de l'Université de Montréal, le développement social est : « *Un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs* ». Il existe plusieurs autres définitions qui ont tous comme point commun la qualité de vie des individus et de la collectivité (Montréal Direction de la diversité sociale, 2008). Le développement d'une société est influencé par son histoire, sa culture, ses coutumes et le degré d'éducation de ses membres.

La vision de développement de la nation naskapie se définit aussi comme l'amélioration de la qualité de vie des individus. Pour ce faire, les Naskapis se sont dotés de structures administratives afin de prendre le contrôle de leur administration locale, de leur système de santé et de leur système d'éducation par l'entremise de la signature de la CNEQ en 1978. Depuis, la priorité de la communauté a été de contrer les problèmes sociaux comme le taux élevé de dépendance à l'alcool et aux drogues, le suicide et la violence familiale en promulguant leur culture et leur langue. De plus, ces problèmes ont été exacerbés par la faible activité économique dans la région de Schefferville-Kawawachikamach depuis la fermeture de la mine IOC en 1983 (Encyclopédie canadienne, 2012b). Par conséquent, une génération de Naskapis n'a pas connu la culture occidentale de travail en raison du faible taux d'emploi ce qui a eu des conséquences sur les valeurs naskapies associées au travail.

Le développement minier actuel de la région de Schefferville-Kawawachikamach a modifié le développement de la communauté naskapie. Ainsi, le Conseil de bande désire profiter de ce renouveau économique et créer une richesse économique pour la communauté. Pour ce faire, des entreprises de construction, de gestion de matières résiduelles et autres ont été créées pour répondre aux besoins des compagnies minières et du même coup, offrir des emplois pour la population naskapie. De plus, cette richesse économique permettra d'investir dans les infrastructures de la communauté comme les routes et de nouveaux bâtiments dont le CLSC afin de contribuer à améliorer la qualité de vie. Des investissements sont aussi faits au niveau des programmes sociaux pour contrer la dépendance à l'alcool et aux drogues, pour prévenir le suicide et pour promouvoir un mode de vie sain pour la population. Enfin, le développement actuel est basé sur l'économie régionale et les programmes sociaux afin de contribuer à l'essor de la communauté naskapie.

De manière générale, le développement naskapi est géré par la structure administrative démocratique de la communauté et tout projet ou initiative nécessitant un financement doit être étudié et approuvé par le Conseil de bande. Par conséquent, ce processus peut ralentir le développement de la nation, mais toute décision est légitimement démocratique.

2.7 Développement durable et communauté naskapie

La théorie du développement durable décrite dans le rapport Brundtland en 1987 présente un modèle de développement économique intégrant le respect des composantes environnementales et sociales afin de créer une harmonie entre l'homme et son environnement. Cette théorie se définit comme *«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins»*. Cette théorie se base sur l'existence de trois piliers (économie, société et environnement) constituant un modèle de développement optimal pour une société. Par conséquent, l'application de la théorie du développement durable nécessite des conditions de base permettant d'ajuster le développement d'une société pour qu'il devienne pérenne et elle est unique à chaque société. Afin de déterminer comment une communauté se situe par rapport aux principes du développement durable, il faut dresser un

portrait de la situation passée et actuelle en décrivant les caractéristiques des trois piliers de la communauté.

En ce qui concerne les Naskapis, leur histoire des cent dernières années a grandement influencé leur société ainsi que la place détenue par les trois piliers du développement durable au sein de la communauté. Plus particulièrement lors des 30 dernières années, le pilier «économie» était sous-représenté en raison de la faible activité économique de la région de Schefferville-Kawawachikamach. De ce fait, de nombreux problèmes sociaux ont émergé au sein de la communauté et plusieurs efforts ont été faits pour aider la population locale, en collaboration avec le gouvernement fédéral et provincial, ce qui a eu pour effet de surreprésenter le pilier «société». Pour ce qui est du pilier «environnement», le comportement de la communauté naskapie face à leur milieu a été dicté par leur mode de vie nomade de chasseurs de caribous. Ils ont appris à exploiter le maximum de leur environnement afin de se vêtir, de se nourrir et de fabriquer des outils en utilisant toutes les parties du caribou. Depuis leur sédentarisation et l'influence de la société occidentale, leur comportement environnemental s'est adapté en conséquence. Le caribou et les autres espèces chassées sont toujours au centre de leur préoccupation environnementale, mais d'autres préoccupations sont apparues comme la gestion de l'eau potable et des eaux usées. Par conséquent, le pilier «environnement» occupait une place secondaire au sein de la communauté en raison de l'ampleur des problèmes économiques et sociaux.

Actuellement, le développement minier favorise le pilier «économie» et il a pris la place principale au sein de la nation naskapie. Plusieurs investissements ont été faits afin de démarrer des entreprises et de stimuler l'économie naskapie. De plus, les entreprises ont été créées dans une optique de développement à long terme, ce qui veut dire qu'elles continueront à fonctionner à plus petite échelle si l'industrie minière vient encore à s'arrêter. Le pilier «social» est présentement moins important que celui de l'économie, mais il est là et plusieurs efforts sont consacrés afin de résoudre les problèmes sociaux. En ce qui concerne le pilier «environnement», la nation se soucie toujours de l'état de population du caribou, mais de nouvelles préoccupations environnementales sont apparues au sein du Conseil de bande soit la gestion des matières résiduelles comme les huiles usées, les pneus

hors d'usage et les sols contaminés. De plus, la nation naskapie a jumelé ses préoccupations environnementales à des opportunités d'affaires afin de créer une entreprise naskapie de gestion de matières résiduelles.

En résumé, les trois facettes du développement durable sont présentes au sein de la communauté naskapie, mais le pilier «économie» occupe un plus grand espace que les autres. Ce déséquilibre est influencé par le développement minier important de la région de Schefferville-Kawawachikamach. Malgré tout, la structure administrative de la communauté lui permet de profiter du développement économique pour créer de la richesse afin de financer ses programmes sociaux et contribuer à améliorer les conditions de vie de toute la population. Par conséquent, le développement de la communauté tend vers un équilibre permettant de tenir compte des trois aspects du développement durable. De plus, le jumelage entre la préoccupation environnementale des matières résiduelles et l'opportunité économique solidifie le pilier «environnement» au sein de la communauté.

3 PLAN NORD ET LA COMMUNAUTÉ NASKAPIE DE KAWAWACHIKAMACH

Le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place du *Plan Nord* en mai 2011 pour encadrer et orienter le développement industriel et social du Nord du Québec. Pour ce faire, de nombreuses tables de concertation ont été créées avec les acteurs des différents milieux afin de cerner les grands enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux caractérisant la nation. Afin de vérifier si ces actions répondent aux enjeux des Naskapis, une analyse sera faite dans la section suivante.

3.1 Actions prioritaires du *Plan Nord*

Le premier plan d'action quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord* contient donc 121 actions prioritaires. Elles ont pour objectif de répondre aux besoins prioritaires sur le territoire du *Plan Nord* concernant les divers enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance des populations concernées. En ce qui concerne la nation naskapie de Kawawachikamach, soixante-seize actions touchent directement ou indirectement cette communauté au niveau économique, social et environnemental.

3.1.1 Pour appuyer les communautés

Le *Plan Nord* prévoit des actions afin d'appuyer les communautés et d'améliorer leur condition de vie. Six actions prioritaires ont été définies dont quatre touchent la nation naskapie en ce qui a trait à des fonds pour des initiatives régionales et locales, à l'accompagnement des *communautés* vivant près des grands projets miniers ou hydroélectriques et de sensibiliser les entreprises aux enjeux nordiques du développement durable. Ces actions à caractère général identifient les grandes orientations que le gouvernement va adopter et mettre en œuvre jusqu'en 2016.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- «*Poursuivre la mise en œuvre du Fonds pour la réalisation d'initiatives régionales et locales.*»

- *«Mettre en place des mesures d'accompagnement gouvernemental pour les communautés visées par les grands projets.»*
- *«Prendre en compte les réalités nordiques dans l'élaboration de la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat.»*
- *«Sensibiliser davantage les entreprises implantées dans le Nord québécois aux enjeux du développement durable.»*

3.1.2 Éducation

Le premier plan quinquennal mentionne que les infrastructures éducationnelles du nord du Québec seront mises à contribution afin d'élaborer de nouvelles formations spécifiques aux activités industrielles du *Plan Nord*. De plus, un obstacle à l'éducation a été identifié pour les Autochtones et c'est leur faible motivation à étudier. Par conséquent, des actions ont été élaborées afin d'améliorer le taux de réussite scolaire en mettant de l'avant les nombreux emplois disponibles au sein de l'industrie minière. Ainsi, l'accent est mis sur le partenariat entre les divers acteurs du milieu afin d'améliorer la persévérance et la réussite scolaire des Naskapis. Par conséquent, huit actions sur un total de douze touchent directement et indirectement la nation naskapie de Kawawachikamach.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *«Développer un programme de recherche pour la persévérance et la réussite scolaire des Autochtones.»*
- *«Assurer le suivi du programme de formation des maîtres de la nation naskapie avec l'Université McGill. »*
- *«Mettre en place des centres multifonctionnels dans divers points de service sur le territoire pour offrir des programmes de formation professionnelle. »*
- *«Mettre en place un nouveau mécanisme de coordination régionale visant l'accélération du développement des services universitaires (en formation ainsi qu'en recherche et développement), particulièrement sur la Côte-Nord, de façon à mieux appuyer le développement socioéconomique sur le territoire du Plan Nord».*
- *«Faire valoir auprès des jeunes l'importance de la poursuite des études. »*

- *«Créer des alliances dans les communautés pour stimuler la persévérance scolaire chez les jeunes. »*
- *«Dresser la liste des compétences requises, en qualité et en nombre, pour chaque projet dès l'étape de l'élaboration. »*
- *«Participer avec les partenaires de l'éducation et les communautés à un état des lieux et des besoins et, si nécessaire, investir avec les partenaires dans le développement des points de service. »*

3.1.3 Main d'œuvre

L'un des défis majeurs du développement industriel nordique se situe au niveau de l'attraction et de la rétention de la main d'œuvre en milieu éloigné. Dans cette optique, des actions prioritaires ont été développées afin de dresser un portrait des compétences requises pour occuper les emplois dans les différents secteurs, principalement dans le secteur minier. Pour ce faire, neuf des treize actions touchent la communauté naskapie et elles visent l'établissement de partenariats avec les entreprises privées afin de favoriser leur embauche en comblant les compétences manquantes grâce à des formations spécifiques. Enfin, des mesures seront prises par le gouvernement du Québec afin d'encourager les entreprises privées à investir dans la formation professionnelle des populations locales comme la nation naskapie de Kawawachikamach.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *«Dresser un profil de la main-d'œuvre sur le territoire du Plan Nord et en assurer la mise à jour périodique.»*
- *«Soutenir des projets majeurs de création et de maintien d'emplois, notamment dans le domaine minier.»*
- *«Créer un nouveau comité dans la structure de concertation du Plan Nord sur la main-d'œuvre et le marché du travail.»*
- *«Stimuler l'adhésion de la population aux projets de développement économique.»*
- *«Valoriser l'obtention de qualifications professionnelles.»*

- *«Collaborer avec les partenaires pour faciliter l'aménagement de lieux de formation.»*
- *«Établir avec les partenaires des calendriers de formation faisant en sorte que la main-d'œuvre soit prête au bon moment.»*
- *«Investir dans le développement de lieux de formation et l'installation d'équipements adéquats.»*
- *«Contribuer à l'embauche et au recrutement de formateurs.»*

3.1.4 Logement

Actuellement, la capacité d'hébergement sur les territoires nordiques est limitée tant pour les Naskapis que les villes nord-côtières et est un enjeu primordial pour le développement industriel prévu par le *Plan Nord*. Par conséquent, le gouvernement du Québec a élaboré huit actions dont quatre touchent la nation naskapie afin de contrer les impacts négatifs de cet enjeu tant pour le développement industriel que la qualité de vie des communautés locales et autochtones. Enfin, les actions prioritaires visent à encadrer et à soutenir le développement immobilier des régions nordiques comme à Schefferville.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *«Fournir une main-d'œuvre pour participer à la construction d'habitations.»*
- *«Faciliter l'octroi de terrains et le développement des services adéquats lors de l'instauration de nouveaux quartiers.»*
- *«Faire connaître précisément le nombre de personnes, travailleurs de l'extérieur et leurs familles, susceptibles de venir s'installer dans la région du projet.»*
- *«Investir avec les communautés et les partenaires dans le développement d'habitations et d'infrastructures communautaires.»*

3.1.5 Santé

L'état de santé général des populations nordiques est inférieur à celui du reste du Québec et les actions prioritaires du *Plan Nord* visent à améliorer la situation. Six actions ont été élaborées afin de dresser un portrait général de la qualité de vie nordique, de promouvoir la

santé et d'améliorer la sécurité publique au sein des populations locales dont la communauté naskapie.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du Plan Nord

- *«Mettre en place un processus formel d'évaluation d'impact sur la santé des projets de développement du Plan Nord.»*
- *«Créer un comité sur les questions relatives à la justice et à la sécurité publique dans le cadre de la démarche du Plan Nord.»*
- *«Faire la promotion de saines habitudes de vie.»*
- *«Préparer des programmes de santé-sécurité au travail adaptés aux milieux.»*
- *«Investir dans le développement d'infrastructures communautaires à des fins de services de santé ou sociaux ou rendre disponibles à la communauté des locaux pouvant servir à ces usages.»*

3.1.6 Culture et identité

La culture et les traditions sont très importantes au sein des communautés autochtones. Le développement nordique risque d'affecter les communautés autochtones, ce qui fait en sorte que le gouvernement du Québec a élaboré treize actions prioritaires afin de réduire les impacts négatifs des industries. Les actions ciblent principalement des ententes de coopération culturelle entre les communautés et les entreprises privées afin de promouvoir et de préserver la culture autochtone. Ainsi, divers projets sont planifiés comme la production d'un reportage sur le Nord québécois et le soutien d'expositions permanentes.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du Plan Nord

- *«Signer des ententes de coopération culturelle avec les nations autochtones, les conférences régionales des élus et les partenaires nordiques.»*

- *«Renouveler ou conclure des ententes entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et des nations autochtones ou des instances régionales.»*
- *«Consolider ou créer des établissements multifonctionnels et construire des centres culturels pour préserver, développer et diffuser la culture et les arts.»*
- *«Favoriser les artistes du Nord dans l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.»*
- *«Soutenir des expositions permanentes sur les cultures autochtones.»*
- *«Moduler des programmes et des services afin de permettre un accès à la culture aux partenaires nordiques.»*
- *«Mettre sur pied un cadre d'échanges entre la jeunesse établie sur le territoire et celle du reste du Québec.»*
- *«Appuyer un projet de séries documentaires pour promouvoir le Plan Nord et le Nord québécois.»*
- *«Promouvoir leur culture et faciliter les échanges entre les communautés dans une dynamique de partage et de compréhension réciproque.»*
- *«Faire connaître aux partenaires, entreprises et travailleurs venus de l'extérieur l'importance de la présentation des cultures.»*
- *«Démontrer une ouverture constante aux cultures autochtones en prévoyant, par exemple, des séances de familiarisation pour leurs employés venus de l'extérieur.»*
- *«Développer des approches en matière d'organisation du travail qui prennent en compte les différences culturelles.»*
- *«Investir avec les partenaires dans des infrastructures communautaires et culturelles.»*

3.1.7 Secteur énergétique

Le Nord québécois recèle un fort potentiel énergétique encore inexploité comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et les hydroliennes. Le gouvernement du Québec a ainsi prévu six différentes actions afin d'étudier ce potentiel énergétique afin de l'exploiter correctement. Seule une action touche la nation naskapie de Kawawachikamach puisqu'elle est en dehors du réseau électrique québécois, alors Hydro-Québec désire étudier les sites

potentiels pouvant être exploités près de Schefferville-Kawawachikamach et sur le territoire d'usage exclusif naskapi.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du Plan Nord

- *«Réaliser une étude approfondie des sites offrant un potentiel hydroélectrique et éolien sur le territoire du Plan Nord pour l'alimentation en énergie renouvelable des communautés et des projets industriels et miniers hors réseau.»*

3.1.8 Secteur minier

Le potentiel minier en minerais de fer de la région de Schefferville-Kawawachikamach est connu depuis plusieurs années et il est très important. En plus de l'ancienne mine de la compagnie IOC, plusieurs autres projets sont à prévoir dans ce secteur comme la mine Adrianna et le projet de Tata Steel Minerals Canada. Afin de favoriser le développement économique de cette région, le gouvernement du Québec prévoit la réfection de la voie de chemin de fer de Schefferville, seul lien terrestre. De plus, pour contrer les impacts négatifs de l'industrie minière, le gouvernement prévoit créer des crédits d'impôts afin de favoriser la restauration des écosystèmes dégradés.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du Plan Nord

- *«Coordonner les actions du gouvernement concernant la réfection du chemin de fer entre Emeril Junction (Labrador) et Schefferville.»*
- *«Évaluer la possibilité de créer un crédit d'impôt à la biodiversité pour encourager la participation des investisseurs à des projets de valorisation ou de restauration des écosystèmes.»*

3.1.9 Secteur forestier

La forêt présente sur le territoire de la nation naskapie de Kawawachikamach se trouve au nord de la ligne nordique d'exploitation rentable des forêts et ne peut être exploitée en raison du faible diamètre des arbres. Toutefois, l'une des quatre actions prioritaires dans le secteur forestier concerne *«l'acquisition de connaissances sur la végétation au nord du 53^e*

parallèle» ce qui permettra aux Naskapis d'obtenir des informations scientifiques sur leur environnement naturel. De plus, cette action est la seule qui concerne la nation naskapie.

3.1.10 Domaine faunique

La région de Kawawachikamach-Schefferville est vaste et majoritairement vierge de toutes activités industrielles. Une partie de l'alimentation des Naskapis se compose encore aujourd'hui de produits issus de la pêche et de la chasse. De plus, une douzaine de pourvoies ont élu domicile sur ce territoire afin d'offrir des forfaits de chasse au caribou de même que la pêche (Caribou-Canada, 2012). Par contre, le cheptel de caribous forestiers de cette région a grandement diminué lors des dix dernières années passant de 300 000 à 70 000 individus.

Afin de favoriser le développement et la mise en valeur de la faune, le *Plan Nord* propose un programme en trois volets basé sur :

1-«le développement d'activités liées aux ressources fauniques sur le territoire;

- a. appuyer des projets d'activités diversifiées liées aux ressources fauniques;*
- b. promouvoir et susciter l'intérêt des jeunes pour les diverses activités fauniques;*
- c. rejoindre la clientèle internationale par des activités et*
- d. développer et offrir un programme de formation adaptée à la réalité du Nord québécois afin d'offrir des services fauniques de qualité répondant aux attentes de la clientèle, entre autres la formation des guides et des assistants de protection de la faune issus des communautés autochtones.»*

2-«la participation des communautés nordiques au développement et aux usages associés aux ressources fauniques sur le territoire;

- a. maintenir et créer des emplois;*
- b. encourager les initiatives portant sur la sensibilisation et l'éducation de la population concernant les ressources fauniques et leurs utilisations ainsi que les diverses cultures autochtones sur le territoire*

du Plan Nord et

- c. mieux faire connaître la nordicité de ce territoire et des communautés qui y vivent afin d'attirer de nouvelles clientèles nationales et internationales et ainsi développer un territoire ouvert, multipliant les échanges avec l'extérieur et atteignant une reconnaissance internationale en matière de développement durable.»*

3-«l'acquisition de connaissances sur la faune nordique et ses habitats;

- a. accroître les connaissances sur les activités de prélèvement et les différentes espèces exploitées;*
- b. documenter la diversité et l'abondance d'espèces ou d'habitats fauniques et*
- c. évaluer l'effet de l'ouverture du territoire, des activités anthropiques ou des changements climatiques sur les ressources fauniques.»*

3.1.11 Tourisme

En raison du potentiel faunique du vaste territoire de la région de Kawawachikamach-Schefferville, le tourisme s'est développé autour de la chasse et de la pêche et une douzaine de pourvoiries se sont installées sur ce territoire afin d'offrir des forfaits de chasse au caribou et de pêche (Caribou-Canada, 2012).

Le premier plan d'action quinquennal du *Plan Nord* prévoit de développer le secteur touristique sur l'ensemble du territoire grâce à six actions distinctes qui touchent à la population naskapie. Ces actions prioritaires concernent principalement la mise en place, le développement et la promotion d'un réseau touristique afin d'attirer des touristes dans ces contrées éloignées.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- «Mettre en œuvre la stratégie touristique.»*
- «Soutenir le développement et la structuration de l'offre touristique nordique en misant sur le développement durable.»*

- *«Miser sur la formation des ressources humaines en tourisme.»*
- *«Faire la promotion et la mise en marché des destinations nordiques afin de les positionner sur l'échiquier nordique mondial.»*
- *«Planifier et mettre en place un réseau d'accueil, d'information et de mise en valeur touristiques, avec les communautés locales et régionales.»*
- *«Suivre l'évolution du développement et de la mise en valeur touristiques de la destination nordique québécoise.»*

3.1.12 Secteur bioalimentaire

La saison de croissance végétale est très limitée dans la région de Kawawachikamach-Schefferville en raison de leur situation géographique. Par exemple, la moyenne de la température annuelle est de -5,3°C et il y a une possibilité de chute de neige du mois d'août au mois de juillet (Parcs Nunavik, 2012; PTAFF, 2009). Par conséquent, le secteur bioalimentaire est totalement absent de cette région à l'exception de la cueillette de petits fruits sauvages comme la chicoutée et les bleuets.

Les actions prioritaires du *Plan Nord* ont été élaborées afin de stimuler et de diversifier l'économie des régions éloignées basées sur l'exploitation minière. Pour ce faire, des plans stratégiques seront développés afin de créer des marchés pour les produits locaux comme les petits fruits nordiques ou les produits issus de serres nordiques.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *«Mettre en place un réseau de recherche bioalimentaire au nord du 49^e parallèle.»*
- *«Appuyer l'implantation de serres en milieu nordique.»*
- *«Élaborer une stratégie de développement des produits forestiers non ligneux.»*
- *«Mettre en place une stratégie de développement durable de la filière petits fruits nordiques.»*

- *«Développer une stratégie commune de promotion des produits locaux et des produits du terroir à l'extérieur des régions visées, notamment par l'utilisation de termes valorisants.»*
- *«Mettre sur pied un réseau de soutien au développement de la commercialisation des produits régionaux et des produits du terroir sur le marché intrarégional, particulièrement pour approvisionner les cuisines des restaurants, des pourvoiries, des grands chantiers de construction ainsi que les collectivités situées plus au nord.»*

3.1.13 Secteur des transports

Le réseau de transport dans la région de Kawawachikamach-Schefferville se compose d'un aéroport, d'un chemin de fer et d'un réseau routier non connecté à celui du Québec. La voie ferrée est le principal moyen de transport entre Sept-Îles et Schefferville pour le matériel puisque les coûts de transport aérien sont très élevés. Par conséquent, le premier plan d'action quinquennal du *Plan Nord* prévoit de construire un lien terrestre entre Kuujjuaq et le sud du Québec en passant probablement par Schefferville et d'améliorer les aéroports afin de répondre à l'augmentation de la demande de l'industrie minière.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *«Faire des études pour évaluer la faisabilité de la construction d'un lien terrestre (routier ou ferroviaire) de Kuujjuaq vers le sud.»*
- *«Poursuivre l'amélioration des aéroports.»*

3.1.14 Secteur des télécommunications

La nation naskapie de Kawawachikamach possède une entreprise de télécommunication, Naskapi Imuun afin d'offrir un service de téléphone cellulaire et d'internet sans fil dans la région de Kawawachikamach-Schefferville (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2012). De plus, des négociations sont en cours afin que cette entreprise devienne le fournisseur de services pour le campement des compagnies minières comme TMSC.

En parallèle, le *Plan Nord* prévoit des actions prioritaires afin d'améliorer les infrastructures de télécommunications et de stimuler le développement de ce domaine grâce à des partenariats.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *«Investir dans des infrastructures de télécommunications.»*
- *«Faire connaître leurs moyens de communication actuels, le cas échéant, et leurs intentions d'investissement dans ces domaines.»*
- *«S'ouvrir à des partenariats qui prévoient par exemple, le partage de leurs installations au profit des communautés ou des investissements dans des projets conjoints.»*

3.1.15 Conservation des écosystèmes et de la biodiversité

La nation naskapie possède une connaissance ancestrale de leur environnement qui leur a permis de survivre dans ce milieu nordique et d'exploiter les ressources fauniques et halieutiques encore aujourd'hui. Par contre, les connaissances scientifiques sur cet écosystème nordique sont limitées et c'est dans cette optique que le *Plan Nord* contient des actions prioritaires afin de compenser ce manque d'information scientifique pour créer des parcs nationaux et ainsi cibler les écosystèmes fragiles afin de les protéger au sein de la cible de protection de 50 % du territoire du *Plan Nord*.

Actions prioritaires tirées du premier plan quinquennal 2011-2016 du *Plan Nord*

- *Augmenter le niveau des connaissances à des fins de décision, de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ainsi que de protection de l'environnement.»*
- *«Compléter et diffuser l'Atlas sur la biodiversité du Québec nordique;*
- *«Créer des parcs nationaux.»*
- *«Mettre en réserve plus de 31 000 km² de territoires avec, entre autres, le statut de réserves de biodiversité projetées ou de réserves aquatiques projetées.»*

- «Adopter un cadre législatif relatif à l'engagement visant à consacrer 50 % du territoire concerné à des activités à caractère non industriel et coordonner sa mise en œuvre.»
- «Participer aux initiatives de protection du territoire.»
- «Promouvoir l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.»
- «Travailler avec les partenaires à la mise en valeur écologique du patrimoine naturel.»
- «Respecter la mise à l'abri de terres publiques et les aires protégées.»
- «Adopter des pratiques respectueuses de la protection de l'environnement.»
- «Adopter dans chacun de leurs projets des plans de protection, de mitigation ou de restauration de l'environnement.»

3.2 Plan Nord et enjeux naskapis

Comme on a pu le constater, le *Plan Nord* propose plusieurs actions prioritaires afin de répondre aux différents besoins des communautés nordiques. Les actions du premier plan d'action quinquennal seront analysées en fonction des enjeux naskapis afin de détecter les impacts positifs et négatifs de ce plan pour la nation naskapie de Kawawachikamach. Par conséquent, une action prioritaire pourra être analysée dans le cadre d'analyse de plusieurs enjeux. De plus, la relation d'analyse sera pondérée selon une échelle de -1 à +1 où -1 représente un impact négatif d'une action en particulier, 0 équivaut à aucun impact significatif d'une telle action et +1 représente un impact positif des actions par rapport aux enjeux. Enfin, pour chaque enjeu, le résultat total et la moyenne seront calculés afin de déterminer quel impact global a le *Plan Nord* sur les enjeux de la communauté naskapie.

3.2.1 Enjeux sociaux et Plan Nord

Les actions prioritaires du premier plan d'action quinquennal du *Plan Nord* concernent majoritairement les enjeux sociaux de la nation naskapie de Kawawachikamach puisque trente-huit (38) d'entre elles sur un total de 121 auront un impact sur un ou plusieurs enjeux.

Dix-sept actions prioritaires traitent de la culture et de l'identité des Autochtones dont les Naskapis font partie. L'acceptabilité sociale des grands projets ainsi que la reconnaissance et le respect de la culture autochtone sont au cœur des moyens proposés par le *Plan Nord*. Ainsi, la consultation des Autochtones vivant sur les territoires nordiques du Québec sera omniprésente lors du processus d'implantation des grands projets. C'est dans cette optique que les compagnies minières de la région de Kawawachikamach-Schefferville ont signé des ententes sur les avantages et les répercussions de leurs projets sur les communautés naskapiques et innues (New Millenium Iron, 2012). Enfin, le *Plan Nord* pourrait avoir des effets bénéfiques sur la culture naskapie puisque la moyenne totale est de 0,45, donc plus grande que zéro, ce qui signifie que l'impact moyen de ces actions sera positif pour la communauté naskapie (tableau 4.1).

En ce qui a trait à l'éducation naskapie, seize actions du *Plan Nord* visent cet enjeu afin de contrer le taux élevé de décrochage et la faible scolarité des Naskapis et des autres populations. Ainsi, plusieurs efforts seront faits afin de former ces populations pour qu'elles puissent se trouver un emploi au sein de l'industrie minière qui en aura grandement besoin. Actuellement, le manque de main d'œuvre dans les régions nordiques est criant ce qui engendre beaucoup d'autres problèmes sociaux comme l'augmentation du coût de la vie qui accentue la pauvreté et la difficulté à trouver un logement ou une garderie. En ce qui concerne les Naskapis, les moyens qui seront déployés pour améliorer leur éducation devraient augmenter le taux de scolarisation de la communauté surtout qu'en 2010, 39,9 % de la population avait moins de 19 ans (Naskapi Nation of Kawawachikamach, 2010). Par conséquent, ces actions prioritaires, si elles sont bien appliquées, pourront contribuer grandement à l'éducation des Naskapis comme le démontrent la moyenne générale de 0,42 qui indique un impact positif de ces actions prioritaires sur l'éducation naskapie (tableau 4.1).

La santé de la communauté naskapie, qui est un de leurs enjeux, a aussi été visée par neuf actions du *Plan Nord*. Ces moyens visent plusieurs problématiques de la nation naskapie afin de contrer les mauvaises habitudes de vie ainsi que l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Un portrait de la situation sera aussi fait afin de mesurer les impacts des

grands projets sur la population locale comme les Naskapis. Malgré tout, plusieurs enjeux de la communauté ne sont pas considérés par le *Plan Nord* comme le fort taux de suicide ou de dépendance à l'alcool ou aux drogues. De plus, la mise en œuvre de grands chantiers comme les projets miniers de LIM ou de TSMC attirent plusieurs travailleurs étrangers, généralement des hommes, à la région de Kawawachikamach-Schefferville ce qui peut déséquilibrer l'ordre social actuel et engendrer d'autres problèmes de santé comme par exemple, des cas de viols, de racisme ou de violence. En résumé, les actions du *Plan Nord* vont pouvoir améliorer la situation actuelle si elles sont bien appliquées, car la moyenne générale obtenue est de 0,24 ce qui indique tout de même un impact positif de ces mesures (tableau 4.1).

Un autre enjeu important dans la région de Kawawachikamach-Schefferville est le problème qu'éprouve la population locale à trouver un logement. Actuellement, il est difficile de trouver un appartement ou une maison pour se loger en raison de la forte demande provoquée par la construction ou le démarrage des projets miniers. Par conséquent, le *Plan Nord* prévoit dresser un portrait du nombre de logements nécessaire afin d'investir dans la construction de nouveaux immeubles. De plus, le gouvernement du Québec incite les entreprises à prendre en compte les réalités du Nord et à investir afin d'augmenter le nombre de logements disponibles. En ce qui concerne les Naskapis, six actions du *Plan Nord* traitant du logement les concernent, mais ils vivent dans un village à 16 kilomètres de Schefferville, de sorte que la construction de nouvelles habitations est la responsabilité du conseil de Bande de la nation naskapie. Par conséquent, le premier plan d'actions quinquennal n'aura probablement pas un impact énorme sur le problème de logements au sein de la communauté naskapie puisque la moyenne générale obtenue de 0,16 est assez près de zéro, laissant supposer que les actions devront être bien encadrées afin d'améliorer la situation actuelle (tableau 4.1).

La problématique naskapie de la justice est touchée par deux actions à savoir la prise en compte des enjeux nordiques par les entreprises et la «*création d'un comité sur les questions relatives à la justice et à la sécurité publique dans le cadre de la démarche du Plan Nord*». Ainsi, aucune action concrète ne sera entreprise afin d'améliorer le système

judiciaire de Schefferville ainsi que la prise en charge des contrevenants afin de les réinsérer dans la communauté.

Tableau 4.1 – Grille d’analyse des enjeux sociaux naskapis en fonction des actions prioritaires du *Plan Nord*

Actions prioritaires du <i>Plan Nord</i>		Enjeux sociaux				
		Santé et bien-être	Éducation	Culture et identité	Justice	Logement
Pour appuyer les communautés	Poursuivre la mise en œuvre du Fonds pour la réalisation d’initiatives régionales et locales.	1	1	1	0	0
	Mettre en place des mesures d’accompagnement gouvernemental pour les communautés visées par les grands projets.	1	0	1	0	1
	Prendre en compte les réalités nordiques dans l’élaboration de la stratégie québécoise de l’entrepreneuriat.	1	1	0	0	0
	Sensibiliser davantage les entreprises implantées dans le Nord québécois aux enjeux du développement durable.	1	1	1	1	1
Éducation	Développer un programme de recherche pour la persévérance et la réussite scolaire des Autochtones.	0	1	0	0	0
	Assurer le suivi du programme de formation des maîtres de la nation naskapie avec l’Université McGill.	0	1	0	0	0
	Mettre en place des centres multifonctionnels dans divers points de service sur le territoire pour offrir des programmes de formation professionnelle.	0	1	0	0	0

Éducation	Mettre en place un nouveau mécanisme de coordination régionale visant l'accélération du développement des services universitaires (en formation ainsi qu'en recherche et développement), particulièrement sur la Côte-Nord, de façon à mieux appuyer le développement socioéconomique sur le territoire du <i>Plan Nord</i> .	0	1	0	0	0
	Faire valoir auprès des jeunes l'importance de la poursuite des études.	0	1	0	0	0
	Créer des alliances dans les communautés pour stimuler la persévérance scolaire chez les jeunes.	0	1	0	0	0
	Dresser la liste des compétences requises, en qualité et en nombre, pour chaque projet dès l'étape de l'élaboration.	0	1	0	0	0
	Participer avec les partenaires de l'éducation et les communautés à un état des lieux et des besoins et, si nécessaire, investir avec les partenaires dans le développement des points de service.	0	1	0	0	0
Logement	Fournir une main-d'œuvre pour participer à la construction d'habitations.	0	0	0	0	1
	Faciliter l'octroi de terrains et le développement des services adéquats lors de l'instauration de nouveaux quartiers.	0	0	0	0	1
	Faire connaître précisément le nombre de personnes, travailleurs de l'extérieur et leurs familles, susceptibles de venir s'installer dans la région du projet.	0	0	0	0	1
	Investir avec les communautés et les partenaires dans le développement d'habitations et d'infrastructures communautaires.	0	0	0	0	1
Santé	Mettre en place un processus formel d'évaluation d'impact sur la santé des projets de développement du <i>Plan Nord</i> .	1	0	0	0	0

Santé	Créer un comité sur les questions relatives à la justice et à la sécurité publique dans le cadre de la démarche du <i>Plan Nord</i> .	0	0	0	1	0
	Faire la promotion de saines habitudes de vie.	1	1	0	0	0
	Préparer des programmes de santé-sécurité au travail adaptés aux milieux.	1	0	0	0	0
	Investir dans le développement d'infrastructures communautaires à des fins de services de santé ou sociaux ou rendre disponibles à la communauté des locaux pouvant servir à ces usages.	1	1	0	0	0
Culture et identité	Signer des ententes de coopération culturelle avec les nations autochtones, les conférences régionales des élus et les partenaires nordiques.	0	0	1	0	0
	Renouveler ou conclure des ententes entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et des nations autochtones ou des instances régionales.	0	0	1	0	0
	Consolider ou créer des établissements multifonctionnels et construire des centres culturels pour préserver, développer et diffuser la culture et les arts.	0	1	1	0	0
	Favoriser les artistes du Nord dans l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.	0	0	1	0	0
	Soutenir des expositions permanentes sur les cultures autochtones.	0	0	1	0	0
	Moduler des programmes et des services afin de permettre un accès à la culture aux partenaires nordiques.	0	0	1	0	0
	Mettre sur pied un cadre d'échanges entre la jeunesse établie sur le territoire et celle du reste du Québec.	0	1	1	0	0
	Appuyer un projet de séries documentaires pour promouvoir le <i>Plan Nord</i> et le Nord québécois.	0	0	1	0	0

Culture et identité	Promouvoir leur culture et faciliter les échanges entre les communautés dans une dynamique de partage et de compréhension réciproque.	0	0	1	0	0
	Signer des ententes de coopération culturelle avec les nations autochtones, les conférences régionales des élus et les partenaires nordiques.	0	0	1	0	0
	Démontrer une ouverture constante aux cultures autochtones en prévoyant, par exemple, des séances de familiarisation pour leurs employés venus de l'extérieur.	0	0	1	0	0
	Développer des approches en matière d'organisation du travail qui prennent en compte les différences culturelles.	0	0	1	0	0
	Investir avec les partenaires dans des infrastructures communautaires et culturelles.	0	0	1	0	0
Domaine faunique	Participation des communautés nordiques au développement et aux usages associés aux ressources fauniques sur le territoire.	0	1	1	0	0
Secteur bioalimentaire	Appuyer l'implantation de serres en milieu nordique.	1	0	0	0	0
Total (nombre de points/nombre d'actions)		9/38	16/38	17/38	2/38	6/38
Moyenne		0,24	0,42	0,45	0,05	0,16

Cette analyse a fait ressortir que l'éducation et la culture autochtone sont au centre du *Plan Nord* puisque seize et dix-sept actions, dans l'ordre respectif, concernent ces deux enjeux. De plus, ces mesures pourront avoir un impact positif sur la communauté naskapie, car la moyenne calculée est supérieure à zéro ce qui indique que la majorité des actions seront bénéfiques en plus de contribuer à l'amélioration de l'éducation ainsi que de l'identité et de la culture autochtone (tableau 4.1). En ce qui concerne la santé et le bien-être naskapi, neuf

actions prioritaires concernent cet enjeu et elles auront possiblement un impact positif puisque la moyenne est supérieure à zéro ce qui signifie un impact positif. La situation est semblable pour les enjeux de logement et de justice, mais le nombre d'actions est réduit à six et deux, respectivement. Malgré tout, ces actions pourront contribuer positivement à l'amélioration de la situation si les moyens de réalisation sont mis en place.

3.2.2 Enjeux économiques et *Plan Nord*

Les enjeux économiques de la nation naskapie traitent des emplois disponibles dans la région de Kawawachikamach-Schefferville. Les trente actions du *Plan Nord* visent principalement à former la main d'œuvre pour qu'elle profite des emplois dans les projets majeurs comme les projets miniers. De plus, le gouvernement du Québec mise sur la diversification des activités économiques des régions nordiques. Par exemple, une stratégie de développement du secteur touristique sera développée afin de créer un nouveau secteur d'activité économique. La moyenne des données obtenue lors de l'analyse est de 0,83 ce qui montre que l'impact de ces actions sera très positif pour la communauté (tableau 4.2). Pour les Naskapis, ces actions se traduisent principalement par la mise en place de plans de formation pour qu'ils puissent travailler au sein des compagnies minières. En ce qui a trait aux autres secteurs d'activités comme l'exploitation des ressources fauniques ou la mise en place d'un secteur bioalimentaire, leur développement sera plus lent en raison de leur éloignement géographique par rapport aux grands centres et de leurs conditions climatiques plus froides. De plus, les priorités économiques actuelles de la nation naskapie se situent au niveau de la recherche d'emplois et l'industrie minière offre de très bonnes conditions salariales comparativement aux entreprises locales ce qui crée des problèmes de main d'œuvre pour ces dernières. En résumé, le développement actuel des compagnies minières est si rapide que les Naskapis ont pu trouver un emploi. Par contre, aucune donnée sur le chômage des Naskapis en 2011-2012 n'est disponible, alors il est difficile de déterminer les besoins de la communauté. Un autre élément important concerne la faible scolarisation des Naskapis ce qui leur bloque des emplois spécialisés au sein de l'industrie minière.

Tableau 4.2 – Grille d’analyse des enjeux économiques naskapis en fonction des actions prioritaires du *Plan Nord*

Actions prioritaires du <i>Plan Nord</i>		Enjeux économiques
		Emploi
Main d’œuvre	Dresser un profil de la main-d’œuvre sur le territoire du <i>Plan Nord</i> et en assurer la mise à jour périodique.	1
	Soutenir des projets majeurs de création et de maintien d’emplois, notamment dans le domaine minier.	1
	Créer un nouveau comité dans la structure de concertation du <i>Plan Nord</i> sur la main-d’œuvre et le marché du travail.	1
	Stimuler l’adhésion de la population aux projets de développement économique.	0
	Valoriser l’obtention de qualifications professionnelles.	1
	Collaborer avec les partenaires pour faciliter l’aménagement de lieux de formation.	1
	Établir avec les partenaires des calendriers de formation faisant en sorte que la main-d’œuvre soit prête au bon moment.	1
	Investir dans le développement de lieux de formation et l’installation d’équipements adéquats.	1
	Contribuer à l’embauche et au recrutement de formateurs.	1
	Secteur énergétique	Réaliser une étude approfondie des sites offrant un potentiel hydroélectrique et éolien sur le territoire du <i>Plan Nord</i> pour l’alimentation en énergie renouvelable des communautés et des projets industriels et miniers hors réseau.

Sec teur min ier	Coordonner les actions du gouvernement concernant la réfection du chemin de fer entre Emeril Junction (Labrador) et Schefferville.	0
Domaine faunique	Développement d'activités liées aux ressources fauniques sur le territoire.	1
	Participation des communautés nordiques au développement et aux usages associés aux ressources fauniques sur le territoire.	1
Secteur touristique	Mettre en œuvre la stratégie touristique.	1
	Soutenir le développement et la structuration de l'offre touristique nordique en misant sur le développement durable.	1
	Miser sur la formation des ressources humaines en tourisme.	1
	Faire la promotion et la mise en marché des destinations nordiques afin de les positionner sur l'échiquier nordique mondial.	1
	Planifier et mettre en place un réseau d'accueil, d'information et de mise en valeur touristiques, avec les communautés locales et régionales.	0
	Suivre l'évolution du développement et de la mise en valeur touristiques de la destination nordique québécoise.	0
Secteur bioalimentaire	Mettre en place un réseau de recherche bioalimentaire au nord du 49 ^e parallèle.	1
	Appuyer l'implantation de serres en milieu nordique.	1
Domaine forestier	Élaborer une stratégie de développement des produits forestiers non ligneux.	1
	Mettre en place une stratégie de développement durable de la filière « petits fruits nordiques ».	1

Domaine forestier	Développer une stratégie commune de promotion des produits locaux et des produits du terroir à l'extérieur des régions visées, notamment par l'utilisation de termes valorisants.	1
	Mettre sur pied un réseau de soutien au développement de la commercialisation des produits régionaux et des produits du terroir sur le marché intrarégional, particulièrement pour approvisionner les cuisines des restaurants, des pourvoiries, des grands chantiers de construction ainsi que les collectivités situées plus au nord.	1
Secteur des transports	Faire des études pour évaluer la faisabilité de la construction d'un lien terrestre (routier ou ferroviaire) de Kuujuaq vers le sud.	1
	Poursuivre l'amélioration des aéroports.	1
Secteur des télécommunication	Investir dans des infrastructures de télécommunications.	1
	Faire connaître leurs moyens de communication actuels, le cas échéant, et leurs intentions d'investissement dans ces domaines.	1
	S'ouvrir à des partenariats prévoyant, par exemple, le partage de leurs installations au profit des communautés ou des investissements dans des projets conjoints.	1
Total (nombre de points/nombre d'actions)		25/30
Moyenne		0,83

Le seul enjeu économique des Naskapis est la création d'emplois de qualité et en quantité suffisante. À cet effet, trente actions du *Plan Nord* contribueront à ces enjeux et la moyenne générale des données analysées indique que la majorité de ces actions permettront d'améliorer la situation.

3.2.3 Enjeux environnementaux et *Plan Nord*

L'environnement a été un élément important lors de l'élaboration du *Plan Nord* et quatorze actions prioritaires concernent directement ou indirectement les écosystèmes présents sur les territoires naskapis.

Ces actions misent sur l'acquisition de connaissances scientifiques pour les espèces végétales et fauniques afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces vastes écosystèmes en plus d'aider à choisir les futurs emplacements des parcs nationaux et les décisions menant à la protection de 50 % du territoire du *Plan Nord*. Ainsi, les impacts négatifs de l'industrie minière sur l'environnement et sur les populations de caribous migrateurs pourront être mieux contrôlés en raison de la meilleure compréhension du milieu naturel. Le *Plan Nord* vise aussi à conscientiser les entreprises par rapport à leur impact sur l'environnement en plus de les inciter à investir dans des projets pour valoriser ou réhabiliter les écosystèmes naturels. En résumé, les actions développées par le gouvernement du Québec se proposent d'étudier l'environnement et de le protéger grâce à l'action conjointe du gouvernement du Québec, par la création de parcs, et celle des entreprises par des investissements et des pratiques respectueuses de l'environnement. Si les actions sont concrètement appliquées, l'environnement nordique près de Kawawachikamach-Schefferville pourra être protégé efficacement et elles pourront avoir un impact positif (moyenne de 0,93) sur la nation naskapie puisque la majorité d'entre-elles contribueront positivement à ces deux enjeux environnementaux (voir tableau 4.3).

Tableau 4.3 – Grille d’analyse des enjeux environnementaux naskapis en fonction des actions prioritaires du *Plan Nord*

Actions prioritaires du <i>Plan Nord</i>		Enjeux environnementaux	
		Caribou migrateur	Impacts environnementaux de l’industrie minière
Secteur énergétique	Réaliser une étude approfondie des sites offrant un potentiel hydroélectrique et éolien sur le territoire du pour l’alimentation en énergie renouvelable des communautés et des projets industriels et miniers hors réseau.	-1	-1
Secteur minier	Évaluer la possibilité de créer un crédit d’impôt à la biodiversité pour encourager la participation des investisseurs à des projets de valorisation ou de restauration des écosystèmes.	1	1
Secteur forestier	Acquisition de connaissances sur la végétation au nord du 53 ^{ème} parallèle.	1	1
Domaine faunique	Acquisition de connaissances sur la faune nordique et ses habitats.	1	1
Conservation des écosystèmes et de la biodiversité	Augmenter le niveau des connaissances à des fins de décision, de conservation et d’utilisation durable de la biodiversité ainsi que de protection de l’environnement.	1	1
	Compléter et diffuser l’Atlas sur la biodiversité du Québec nordique.	1	1
	Créer des parcs nationaux.	1	1

Conservation des écosystèmes et de la biodiversité	Mettre en réserve plus de 31 000 km ² de territoires avec, entre autres, le statut de réserves de biodiversité projetées ou de réserves aquatiques projetées.	1	1
	Adopter un cadre législatif relatif à l'engagement visant à consacrer 50 % du territoire concerné à des activités à caractère non industriel et coordonner sa mise en œuvre.	1	1
	Participer aux initiatives de protection du territoire.	1	1
	Promouvoir l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.	1	1
	Travailler avec les partenaires à la mise en valeur écologique du patrimoine naturel.	1	1
	Respecter à la mise à l'abri de terres publiques et les aires protégées.	1	1
	Adopter des pratiques respectueuses de la protection de l'environnement.	1	1
	Adopter dans chacun de leurs projets des plans de protection, de mitigation ou de restauration de l'environnement.	1	1
Total		13/15	13/15
Moyenne		0,87	0,987

Le *Plan Nord* du gouvernement a prévu plusieurs actions menant à la protection de l'environnement et quinze d'entre-elles concernent la nation naskapie. Parmi ces quinze, le résultat total obtenu pour les deux enjeux naskapis est de treize puisque la «réalisation de grands projets hydroélectriques ou miniers» pourra avoir un impact négatif sur les écosystèmes nordiques. Par contre, la majorité des actions prioritaires pourront avoir un impact positif sur l'environnement des Naskapis puisque l'analyse a révélé une moyenne supérieure à zéro pour les deux enjeux concernés.

3.2.4 Enjeux de gouvernance et *Plan Nord*

Parmi les 121 actions prioritaires du premier plan d'action quinquennal du *Plan Nord*, aucune ne traite de l'autonomie gouvernementale de la nation naskapie ou des mésententes entre les divers gouvernements comme celui entre le gouvernement de Kativik et le conseil de bande naskapi sur la question de la gestion des territoires près de Kuujjuak. Par contre, des lois et règlements, comme la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, ont été adoptés par le gouvernement du Canada et du Québec afin de permettre l'autonomie gouvernementale de la nation naskapie. Par conséquent, les Naskapis possèdent différents processus autre que le *Plan Nord* pour modifier la situation territoriale actuelle.

3.2.5 Constats généraux

À la suite de cette analyse, les résultats ont montré que l'ensemble des actions adoptées par le gouvernement du Québec aura un impact positif sur les enjeux des Naskapis, à l'exception des enjeux de gouvernance puisque toutes les moyennes totales obtenues à partir des données chiffrées ont été supérieures à 0. Par contre, le *Plan Nord* ne mentionne aucun budget précis associé à la réalisation des mesures adoptées ce qui peut grandement affecter leur efficacité de réalisation. De plus, la nature même des actions est très imprécises ce qui rend difficile la mesure de l'impact qu'aura une action en particulier sur la communauté naskapie. Par exemple, l'action «*faire la promotion de saines habitudes de vie*» a un caractère vague et aucune autre précision n'est mentionnée. Il est par conséquent très difficile de définir comment cette action sera mise en œuvre et d'évaluer son impact. Enfin, la mise en œuvre du *Plan Nord* ne fait que débiter ce qui ne permet pas d'avoir une idée précise de son impact global sur une population comme la nation naskapie de Kawawachikamach.

4 DISCUSSION

Le développement industriel et minier encadré par le *Plan Nord* est prévu pour une période de 25 ans en raison des considérables gisements de minerais de fer dans la région de Schefferville-Kawawachikamach. Par conséquent, cette région subira de grands changements en raison de l'augmentation de l'activité minière qui attirera de nouvelles populations sur ce territoire nordique et des impacts des mines à ciel ouvert sur le paysage et les écosystèmes. Les communautés locales, dont les Naskapis, devront s'adapter à ce nouveau contexte socio-économique afin de se développer positivement et de profiter économiquement de cette situation. Enfin, l'analyse de l'état de la situation de la nation naskapie et des effets du *Plan Nord* a permis d'élaborer une réponse pour les trois questions principales de cet essai :

- 1- Est-ce que la communauté naskapie se développe de façon durable?
- 2- Est-ce que le *Plan Nord* contribue au développement durable de la communauté naskapie?
- 3- Comment les Naskapis peuvent profiter du *Plan Nord*?

Cette analyse a permis d'étudier le potentiel de développement de la nation naskapie et de comprendre comment elle va intégrer les piliers (social, économique, environnement et gouvernance) du développement durable. Dans un premier temps, il a été observé que chacune de ces composantes est présente au sein de la communauté à un niveau différent en raison de son histoire récente. Après la fermeture de la mine d'IOC dans les années 1980, le pilier économique était moins présent puisque les activités financières de la région de Kawawachikamach-Schefferville étaient basées sur l'industrie minière. Par conséquent, les emplois disponibles se sont raréfiés et le taux de chômage a augmenté. Cette situation a eu des répercussions sur la communauté engendrant divers problèmes sociaux, comme une forte dépendance aux drogues et à l'alcool, des cas de violence familiale, un faible niveau d'éducation et le tout associé à une perte de leur culture et de leur tradition ancestrale dues au contact de la culture occidentale. Actuellement, la situation tend à changer en raison du fort développement minier autour de Schefferville ce qui crée des emplois bien rémunérés pour les populations locales. De plus, la nation naskapie a conclu des ententes avec ces

compagnies afin de former et de favoriser l'embauche de Naskapis. L'équilibre des piliers du développement durable est présentement modifié puisque le pilier économique a repris une place importante au sein de la communauté. Les aspects sociaux sont tout de même importants pour les Naskapis puisqu'ils vivent quotidiennement avec les mêmes problèmes sociaux qui sont apparus il y a 30 ans. Par conséquent, de nombreux efforts sont faits pour améliorer la qualité de vie des membres de la nation naskapie. Du point de vue environnemental, la communauté se préoccupe de la santé de la population de caribous migrateurs qui décline depuis dix ans et des impacts environnementaux de l'industrie minière. À cet effet, les Naskapis ont intégré un volet environnemental au sein des «*Impacts Benefits Agreement*» signé avec les entreprises minières. Enfin, la nation naskapie se développe en prenant en compte tous les aspects de sa société afin d'améliorer leur condition de vie sans qu'une politique de développement durable n'ait été adoptée. Malgré tout, la philosophie actuelle de la nation naskapie lui permet de se développer de façon rationnelle afin de répondre aux besoins de sa communauté tout en essayant de devenir plus indépendante de l'activité économique principale de la région, c'est à dire, l'industrie minière.

Cette analyse a pu permettre de répondre à une deuxième question concernant la contribution du *Plan Nord* pour le développement durable de la nation naskapie. Les actions prioritaires du premier plan d'action quinquennal 2011-2016 pourront contribuer au développement de la communauté naskapie puisque la majorité de leurs enjeux a été visée par plusieurs actions, à l'exception des enjeux de gouvernance. Si des moyens suffisants sont déployés par les organismes gouvernementaux, le *Plan Nord* pourra contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie des Naskapis, de leur éducation, à la protection de l'environnement et au développement économique de la région de Kawawachikamach-Schefferville. Malgré tout, le premier plan d'action est général quant à la portée de chaque action et aucun budget spécifique n'a été alloué pour chacune d'elle. Par exemple, des centres multi-services pourront offrir des formations professionnelles aux populations locales mais aucun lieu précis ni aucun budget n'a été mentionné pour la mise en œuvre de cette action sur le vaste territoire du *Plan Nord*. Un autre élément important à considérer est la rapidité avec laquelle le développement industriel du Nord québécois

s'effectue présentement et le fait que le gouvernement du Québec peine à mettre en œuvre le *Plan Nord* afin de répondre aux besoins des populations nordiques. Il est donc difficile de prévoir si les impacts du *Plan Nord* sur le développement nordique seront bénéfiques ou néfastes.

La troisième question de cette analyse traite de la façon dont les Naskapis pourront profiter du *Plan Nord*. Cette communauté en profite actuellement en raison du développement de l'activité économique associée à l'implantation des compagnies minières dans la région de Kawawachikamach-Schefferville qui créent de nouveaux emplois bien payés, contribuant ainsi à améliorer la situation socio-économique des Naskapis et, indirectement, de toute la communauté. De plus, cette effervescence économique engendre plusieurs opportunités d'affaires qui permettent de combler les besoins de l'industrie minière, par exemple, la production de béton, la location de machineries lourdes, la gestion des matières dangereuses ou la vente de produits spécialisés comme des gaz industriels pour la soudure. Par conséquent, la nation naskapie, associée avec ses consultants, a mise sur pied diverses entreprises de services afin de profiter de ces occasions d'affaires comme «*Heavy Equipment Machinery*» et «*Naskapi Waste Management Company*». De plus, la philosophie régnant dans les sphères décisionnelles naskapies consiste à bâtir des entreprises qui pourront continuer à opérer à plus petite échelle et à être rentable même si les compagnies minières venaient à fermer. Du point de vue économique, la nation naskapie s'en sort bien et se positionne par rapport aux compagnies minières afin d'obtenir divers contrats. Les Naskapis ont aussi signé des «*Impact and Benefit Agreement*» avec LIM et TSMC afin d'obtenir des formations professionnelles et une assurance du niveau d'employabilité des Naskapis au sein de leur entreprise. En ce qui concerne les actions prioritaires du *Plan Nord*, les Naskapis pourront en profiter si le gouvernement du Québec précise la portée des mesures qui sont encore imprécises. Il est ainsi trop tôt pour déterminer si les Naskapis pourront profiter des actions du *Plan Nord* et comment ils pourront en profiter. À titre d'exemple, la Société du *Plan Nord* qui sera en charge de coordonner les activités et les programmes sur le territoire nordique n'existe toujours pas. Enfin, la nation naskapie arrive à profiter économiquement du développement industriel du

Plan Nord sur son territoire et de réinvestir dans ses programmes d'aide sociale pour améliorer la qualité de vie de ses membres.

La communauté naskapie de Kawawachikamach possède plusieurs mécanismes lui permettant de se développer harmonieusement en prenant compte de tous les aspects de leur société. Malgré l'absence de politique officielle de développement durable, les dirigeants de la communauté se soucient du développement pérenne de leur communauté afin de ne pas revivre la même situation faisant suite à la fermeture de la mine d'IOC. La situation a grandement changé lors des trente dernières années car la nation naskapie a obtenu une certaine autonomie gouvernementale à la suite de la signature de la CNEQ et de l'adoption de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. À court terme, la communauté naskapie pourra se développer grâce au développement minier près de Schefferville et à long terme, les impacts bénéfiques des actions prioritaires du *Plan Nord* seront un bonus pour la nation naskapie de Kawawachikamach.

CONCLUSION

Cet essai avait pour objectif d'analyser l'intégration des principes du développement durable au sein de la nation naskapie de Kawawachikamach vivant sur le territoire du *Plan Nord*. Pour ce faire, cet examen a été divisé en quatre grandes étapes.

Dans un premier temps, le contexte économique mondial a été décrit afin d'expliquer les raisons qui ont incité le gouvernement du Québec à mettre en œuvre le *Plan Nord*. Cette stratégie de développement industriel du Nord québécois a été engendrée par la hausse de la valeur des minerais qui est influencée par la forte demande des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Par conséquent, le gouvernement du Québec a voulu profiter de ce boom minier en l'encadrant grâce au *Plan Nord*. Par contre, ce développement minier s'effectuera sur le territoire conventionné de la nation naskapie de Kawawachikamach près de Schefferville.

Dans un deuxième temps, la situation socio-économique de la nation naskapie a été analysée afin de faire ressortir les enjeux de toute nature pouvant toucher cette communauté. La fermeture de la mine d'IOC dans les années 1980 a eu d'énormes répercussions sur tous les aspects de la vie des gens dans la région de Kawawachikamach-Schefferville. Au niveau social, les Naskapis vivent avec plusieurs problématiques dont de mauvaises habitudes de vie se répercutant sur la santé générale des gens, un faible niveau d'éducation, de nombreux cas de dépendance à l'alcool et aux drogues ainsi qu'un nombre insuffisant de logements. Au niveau économique, le faible nombre d'emplois a eu pour conséquence d'aggraver les problèmes sociaux. Au niveau environnemental, les Naskapis se sont toujours préoccupés de la qualité de leurs écosystèmes puisqu'ils en retirent encore aujourd'hui une partie de leur alimentation. En ce qui a trait aux impacts environnementaux de l'industrie minière, la nation naskapie a signé des ententes avec les compagnies minières afin qu'elles minimisent leur empreinte écologique.

Dans un troisième temps, la description du fonctionnement de la nation naskapie et de son mode de développement a permis d'examiner le type d'intégration de la communauté au développement durable. Il en est ressorti que le système de fonctionnement de cette communauté autochtone est basé sur une hiérarchie démocratique où tout citoyen a le droit

de s'exprimer. Associé à ce fait, leur structure est très administrative ce qui ralentit la prise de décision, mais elle permet une représentativité de l'opinion de tous et chacun. En ce qui a trait à leur intégration aux principes du développement durable, l'histoire des trente dernières années a grandement marqué cette nation. La fermeture de la mine IOC a exacerbé les problèmes sociaux comme l'alcool, la drogue, la violence et le suicide. Ainsi, la sphère sociale était surreprésentée dans leur type de développement avant la mise en marche du développement minier actuel. Par conséquent, les trois sphères du développement durable ont dû être rééquilibrées puisque les Naskapis profitent actuellement du dynamisme économique leur permettant de créer des entreprises pour s'enrichir et investir afin de répondre aux besoins de leur communauté. De plus, le pilier «environnement» est présent au sein de la philosophie naskapie afin de préserver leurs écosystèmes et les ressources naturelles qu'ils exploitent.

Dans un quatrième temps, les actions prioritaires contenues dans le *Plan Nord* ont été analysées dans le but de vérifier si elles répondent aux divers enjeux de la nation naskapie. À la suite de cette étude, il a été montré que les mesures du *Plan Nord* pourront contribuer au développement socio-économique de la communauté si elles sont mises en œuvre puisqu'elles concernent principalement le niveau d'éducation des populations nordiques, leur état de santé, la reconnaissance de l'identité et de la culture autochtone ainsi que la protection de l'environnement. Par contre, le caractère très général des actions du *Plan Nord* ne permet pas d'évaluer l'impact réel que cette stratégie d'encadrement du développement industriel aura pour les Naskapis et les autres populations nordiques.

Dans un dernier temps, les résultats de cette analyse ont permis de répondre à trois questions principales. Les Naskapis se développent durablement puisqu'ils prennent en compte tous les aspects de leur communauté afin d'éviter de revivre la même situation des trente dernières années si les mines venaient à fermer. De plus, le *Plan Nord* pourra contribuer au développement de cette nation si les actions prioritaires sont mises en œuvre avec suffisamment de moyens financiers. Enfin, les Naskapis profitent actuellement du développement minier de leur région afin de s'enrichir et d'améliorer les conditions de vie de leur population.

Il est force de constater que la nation naskapie a su s'organiser pour profiter du développement économique rapide de leur région en plus de s'entourer de bons conseillers comme les firmes de consultants travaillant pour eux. Il est toutefois trop tôt pour mesurer les impacts qu'aura le *Plan Nord* sur cette communauté autochtone puisque les actions prioritaires n'ont toujours pas été mises en œuvre.

RÉFÉRENCES

- Affaires indiennes et du Nord Canada (2009). La convention de la Baie James et du nord québécois et la convention nord-est québécois. *In* Publications du gouvernement du Canada, [En ligne]. http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/aic-inac/R71-38-2007-fra.pdf (Page consultée le 12 mars 2012).
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (2010). Population indienne et inuite du Québec. *In* Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. [En ligne]. <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100019370> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (2011). Document d'information – Entente concernant une nouvelle relation entre le Gouvernement du Canada et les Cris d'Eeyou Istchee. *In* Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, [En ligne]. <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/aiarch/mr/nr/j-a2009/bk000000378-fra.asp> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Agence France-Presse (2011). La dette publique bondit au-dessus de 100% du PIB. *La Presse*, 3 août, [En ligne]. <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/etats-unis/201108/03/01-4423255-la-dette-publique-bondit-brusquement-au-dessus-de-100-du-pib.php> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Al-Jasser, M. (2011). Déséquilibres mondiaux : le point de vue de l'Agence monétaire saoudienne. *In* Banque de France, *Revue de la stabilité financière* (n° 111-015 p. 1-13). Banque de France, Eurosysteme.
- Artus, P., Mistral, J. et Plagnol, V. (2011). L'émergence de la Chine : impact économique et implications. *In* Conseil d'Analyse Économique. [En ligne]. <http://www.cae.gouv.fr/IMG/pdf/098.pdf> (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (2012). Carte des communautés. *In* Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, [En ligne]. <http://www.apnql-afnql.com/fr/portrait-communautes/carte.php> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Banque Mondiale (2009). Rapport de suivi mondial 2009. *In* Resources. *World Bank*, [En ligne]. http://siteresources.worldbank.org/INTGLOMONREP2009/Resources/GMR2009-French_ovw.pdf (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Bélair-Cirino, M. et Guillemette, M. (2010). Radiographie de la population du Québec. *Le Devoir*, 11 décembre, [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/312846/radiographie-de-la-population-du-quebec> (Page consultée le 11 novembre 2011).

- Bernard, P. (2008). La toile sociale de Montréal. *In* Socioscope, [En ligne]. <http://collectifquartier.org/wp-content/uploads/2009/07/developpement-social-definitions-et-roles.pdf> (Page consultée le 13 mai 2012).
- Brunel, S. (2011). Qu'est-ce que la mondialisation? *In* article Géographie. *Sciences humaines*, [En ligne]. http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html (Page consultée le 11 novembre 2011).
- CLSC NASKAPI (2011). Rapport de gestion 2010-2011. *In* Agence de la Santé et des Services Sociaux de la Côte-Nord, [En ligne]. <http://www.agencesante09.gouv.qc.ca/Document.aspx?id=673&lang=FR> (Page consultée le 30 mai 2012).
- Comité sur les affaires religieuses (2006). La laïcité scolaire au Québec. *In* Documents, [En ligne]. http://www.ftsr.umontreal.ca/carrieres/documents/sasec/Avis_LaiciteScolaire.pdf (Page consultée le 24 avril 2012).
- Commission Cris-Naskapie (2008). Rapport de la Commission Crie-Naskapie. *In* Commission Cris-Naskapie, [En ligne]. http://www.creenaskapicommission.net/2008/fre/2008_report.html (Page consultée le 16 mars 2012).
- Confédération suisse (2012). 1972 : La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, Stockholm. *In* Développement durable, [En ligne]. <http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00266/00540/00541/index.html?lang=fr> (Page consultée le 13 mars 2012).
- De Monicault, F. (2010). Toutes les attaques contre l'EPR sont dérisoires. *Le Figaro*, 5 novembre, [En ligne]. <http://www.lefigaro.fr/societes/2010/11/05/04015-20101105ARTFIG00709-toutes-les-attaques-contre-l-epr-sont-derisoires.php> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Deloitte (2009). Influence croissante de l'Asie dans la production minière mondiale. *In* Mining. *Deloitte*, [En ligne]. http://www.deloitte.com/assets/Dcom-Canada/Local%20Assets/Documents/EandR/Mining/ca_fr_energy_China_and_mining_020411.pdf (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Deloitte (2010). Tracking the trends 2010. *In* Tracking the trends : Top 10 trends and issues mining companies face. *Deloitte*, [En ligne]. http://www.deloitte.com/view/en_CA/ca/industries/energyandresources/mining/21920becfde75210VgnVCM100000ba42f00aRCRD.htm (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Deloitte (2011). Tracking the trends 2010. *In* Mining trends. *Deloitte*, [En ligne]. http://www.deloitte.com/view/en_GR/gr/press/gr-pressreleases-

- [en/cad46e60bd7ac210VgnVCM3000001c56f00aRCRD.htm](http://www.gouv.qc.ca/infocentre/contenu/contenu.cfm?idc=12867) (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Diabète Québec (2009). Le diabète de type 2. *In* Diabète Québec, [En ligne]. http://www.diabete.qc.ca/html/le_diabete/type2.html (Page consultée le 28 avril 2012).
- Encyclopédie canadienne (2012a). La Loi sur les Indiens. *In* Lois et textes législatifs, [En ligne]. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/loi-sur-les-indiens> (Page consultée le 29 avril 2012).
- Encyclopédie canadienne (2012b). Schefferville. *In* L'Encyclopédie canadienne, [En ligne]. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/schefferville> (Page consultée le 13 mars 2012).
- First Nations of Québec and Labrador Health and Social Services Commission (2007). Québec First Nations Health and Social Services Blueprint 2007-2017. *In* Documents, [En ligne]. <http://www.cssspnql.com/eng/nouvelles/documents/Blueprint-condensed.pdf> (Page consultée le 28 avril 2012).
- Frühauf, A. (2011). La nationalisation divise les politiques sud-africains. *Slate Africa*, 2 novembre, [En ligne]. <http://www.slateafrique.com/38021/anc-zuma-malema-enjeu-nationalisation-sert-elite-politique-sud-africaine> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Gao, Z. (2003). *Technology transfer in China's industrial development : a study concentrating on the electronics sector and the television industry*. Thèse de doctorat, School of Economics, The University of Queensland, Queensland, 360 p.
- Genivar (2010). Projet minier aurifère Canadian Malartic. *In* PDF. Osisko. *Site de Osisko mining company*, [En ligne]. http://www.osisko.com/pdfs/T-121688-Rapport_enquete_relocalisation_VF_100201.pdf (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Gill, L (2011). Dettes publiques et déficit budgétaire : rétablir les faits. Communication orale. Finances publiques : faire peur ou voir venir?, 19 janvier 2011, organisé par l'Institut de Recherche en Économie Contemporaine (IRÉC), Trois-Rivières.
- Gouvernement du Québec (2011). Faire le Nord ensemble, le chantier d'une génération - Premier plan d'action 2011-2016. *In* Documentation et matériel promotionnel. *Site du Gouvernement du Québec*, [En ligne] <http://plannord.gouv.qc.ca/documentation/index.asp> (Page consultée le 6 octobre 2011).

- Guillebon, B. et Bihoux, P. (2010). Quel futur pour les métaux? 1^{ère} édition, Courtaboeuf, EDP Sciences, 299 p.
- Grenier, A. (2011). Les pénuries de main-d'oeuvre guettent-elles le marché du travail québécois? *In Documents. Ministère du Travail du Québec*, [En ligne]. http://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/regards_travail/vol07-02/penuries-main-doeuvre.pdf (Page consultée le 11 novembre 2011).
- ISQ – Institut de la Statistique du Québec (2011a). Le Québec dans le monde. *In Publications. Institut de la Statistique du Québec*, [En ligne]. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/comparaisons_econo/pdf/quebec_monde.pdf (Page consultée le 11 novembre 2011).
- ISQ – Institut de la Statistique du Québec (2011b). Populations du Québec, 1971-2011. *In Institut de la Statistique du Québec. Institut de la Statistique du Québec*, [En ligne]. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/comparaisons_econo/pdf/quebec_monde.pdf (Page consultée le 11 novembre 2011).
- James, J. (2001). Information Technology, Cumulative Causation and Patterns of Globalization in the Third World. *Review of International Political Economy*, Vol. 8, n° 1, pp. 147-162.
- Jourdir, M. (2011). É.-U. : les embauches ralentissent, mais le chômage baisse. *La Presse*, 4 novembre, [En ligne]. <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/etats-unis/201111/04/01-4464451-e-u-les-embauches-ralentissent-mais-le-chomage-baisse.php> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Julien, P.A. (2011). Finances publiques et développement : penser le budget autrement. Communication orale. Finances publiques : faire peur ou voir venir?, 19 janvier 2011, organisé par l'Institut de Recherche en Économie Contemporaine (IRÉC), Trois-Rivières.
- Juristes solidarité (2002). Chronique d'une justice sur les glaciers : l'expérience d'un juge canadien chez les Naskapis. *In dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale*, [En ligne]. <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6843.html> (Page consultée le 23 avril 2012).
- Labrador Iron Mines (2010). LIM signs Impacts Benefit Agreement with Naskapi Nation. Communiqué de presse. 9 septembre. http://www.labradorironmines.ca/pdf/LIM_NNK_EBA_20100909.pdf (Page consultée le 28 avril 2012).
- Labrador Iron Mines (2012). Our commitment. *In Labrador Iron Mines*, [En ligne]. http://www.labradorironmines.ca/our_commitment.php (Page consultée le 29 avril 2012).

- La Presse canadienne (2009). Le Québec moins touché par la crise, dit RBC. *La Presse*, 15 juin, [En ligne].
<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/quebec/200906/15/01-875772-le-quebec-moins-touche-par-la-crise-dit-la-rbc.php> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- La Presse canadienne (2011). Le Canada doit se préparer à un ralentissement, selon le FMI. *La Presse*, 31 octobre, [En ligne].
<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/immobilier/201110/31/01-4463034-le-canada-doit-se-preparer-a-un-ralentissement-selon-le-fmi.php> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*. (S.C. 1984, ch. 18).
- Loi sur le développement durable*, L.R.Q. c. D-8.1.1.
- Loi sur les Indiens*. L.R.C. (1985), ch. I-5.
- Mainville, R. (2010). Les champs de compétence des tribunaux à l'égard des litiges judiciaires concernant les autochtones du Québec, [En ligne]. http://www.fca-caf.gc.ca/bulletins/speeches/Justice_Mainville_presentation_f.pdf (Page consultée le 23 avril 2012).
- Marcil, I. (2011). Un Québec riche de ses ressources naturelles? In Ianik Marcil. *Ianik Marcil*, [En ligne]. <http://ianikmarcil.com/2011/09/05/un-quebec-riche-de-ses-ressources-naturelles/> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Meyer, K. E. (2004). Perspectives on Multinational Enterprises in Emerging Economies. *Journal of International Business Studies*, Vol. 35, n° 4, pp. 259-276.
- MDDEP - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2011a). Guide pour la prise en compte des principes de développement durable. In Développement durable. *Site du Développement durable du MDDEP*, [En ligne].
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-principesdd.pdf> (Page consultée le 6 octobre 2011).
- Méthot, S. (2011). Plan Nord : des partenaires s'inquiètent. *CBC*, 24 octobre, [En ligne].
<http://www.cbc.ca/borealhebdo/2011/10/24/plan-nord-des-partenaires-sinquietent-ils-se-demandent-si-quebec-va-tenir-parole-et-protoger-50-du-t/> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Ministère de l'Éducation du Québec (2004). Bulletin statistique de l'éducation. Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 28 p. ISSN 1480-3607.
- Ministère des Finances du Québec (2010). Le point sur la situation économique et financière du Québec. In Autres. Documents. *Site du Ministère des finances du*

Québec, [En ligne].
http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/AUTFR_lepoint2008.pdf
(Page consultée le 28 novembre 2011).

Ministère des Finances du Québec (2011). Plan budgétaire. In 2011-2012. Budget. *Site du Ministère des finances du Québec*, [En ligne].
<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/PlanBudgetaire.pdf> (Page consultée le 28 novembre 2011).

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2011). Plan d'Immigration du Québec 2012. In Publications. *Immigration et des Communautés culturelles Québec*, [En ligne]. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2012.pdf> (Page consultée le 11 novembre 2011).

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (2012). Caribou. In Règlements, [En ligne]. <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-caribou/caribou/index.asp> (Page consultée le 28 avril 2012).

Montréal Direction de la diversité sociale (2008). Développement social : rôles et définitions. In Collectif quartier, [En ligne]. <http://collectifquartier.org/wp-content/uploads/2009/07/developpement-social-definitions-et-roles.pdf> (Page consultée le 12 mars 2012).

MRC de Caniaspiscau (2010). Fermont. In Profils socioéconomiques, [En ligne].
<http://www.caniapiscau.net/fr/affaires/profils-socioeconomiques/> (Page consultée le 23 avril 2012).

Nametau Innu (2010). Portrait de la nation. In Culture [En ligne].
<http://www.nametauinnu.ca/fr/culture/nation> (Page consultée le 16 mars 2012).

Naskapi Nation of Kawawachikamach (2009). Guide for the New Councillors. Naskapi Nation of Kawawachikamach. Adresse : Kawawachikamach P.O Box 5111, Québec, GOG 2Z0.

Naskapi Nation of Kawawachikamach (2010). Annual Report 2009-2010. Naskapi Nation of Kawawachikamach. Adresse : Kawawachikamach P.O Box 5111, Québec, GOG 2Z0.

Naskapi Nation of Kawawachikamach (2011a). Annual Report 2010-2011. Naskapi Nation of Kawawachikamach. Adresse : Kawawachikamach P.O Box 5111, Québec, GOG 2Z0.

Naskapi Nation of Kawawachikamach (2011b). Evaluation of Assets, Health Needs and Resources. In Five-Year Health Plan (p.16-32). Adresse : Kawawachikamach P.O Box 5111, Québec, GOG 2Z0.

- National Collaborating Centre for Aboriginal Health (2010). Housing as a Social Determinant of First Nations, Inuit and Métis Health. In Documents, [En ligne]. http://www.nccah-ccnsa.ca/docs/fact%20sheets/social%20determinates/NCCAH_fs_housing_EN.pdf (Page consultée le 28 avril 2012).
- Nematau Innu (2010). Portrait de la nation naskapie. In Ouverture sur le monde, [En ligne]. <http://www.nametauinnu.ca/fr/culture/ouverture/detail/55/129> (Page consultée le 22 avril 2012).
- New Millenium Iron (2012a). Naskapi Nation of Kawawachikamach. In First Nations, [En ligne]. <http://www.nmliron.com/environment-community/first-nations/naskapi> (Page consultée le 29 avril 2012).
- New Millenium Iron (2012b). PROJET DSO. In Projets, [En ligne]. <http://www.nmliron.com/projets/projet-dso> (Page consultée le 28 avril 2012).
- Osisko (2011). Canadian Malartic. In Osisko. Exploration. *Osisko*, [En ligne]. <http://www.osisko.com/fr/exploration/canadian-malartic-geology.html> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Parizeau, J. (2011). Les stratégies du Plan Nord. Communication orale. Colloque sur le développement minier au Québec, 22 novembre 2011, organisé par HEC Montréal, Montréal.
- Parlement du Canada (2012). Le système du gouvernement du Canada. In Parlement du Canada, [En ligne]. <http://www.parl.gc.ca/About/Parliament/Education/OurCountryOurParliament/pdfs/Livret-Section2-f.pdf> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Plan Nord (2011a). Faire le Nord ensemble, le chantier d'une génération – Premier plan d'action. In Documentation. Plan Nord. Site du Plan Nord, [En ligne]. <http://plannord.gouv.qc.ca/documents/plan-action.pdf> (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Plan Nord (2011b). Les partenaires du Plan Nord. In Plan Nord. *Plan Nord*, [En ligne]. <http://plannord.gouv.qc.ca/vision/partenaires.asp> (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Portail du Québec (2011). Économie. In Portail Québec. *Économie : Portail Québec*, [En ligne]. <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/economie/?lang=fr> (Page consultée le 11 novembre 2011).

- Prospectors & Developers Association of Canada (2012). La Paix des Braves. *In* Aboriginal affairs, [En ligne]. <http://www.pdac.ca/pdac/advocacy/aboriginal-affairs/la-paix-des-bravest.pdf> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Prudhomme, C. (2009). Les banques en faillite laissent une ardoise de plus de 1 milliard d'euros à la BCE. *Le Monde*, 26 février, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/la-crise-financiere/article/2009/02/26/les-banques-en-faillite-laissent-une-ardoise-de-plus-de-1-milliard-d-euros-a-la-bce_1160696_1101386.html (Page consultée le 11 novembre 2011).
- Québec Politique (2011). La population du Québec. *In* Québec Politique. Site de Québec Politique, [En ligne]. <http://www.quebecpolitique.com/le-quebec/la-population-du-quebec/> (Page consultée le 28 novembre 2011).
- Radio-Canada, 2010. Un géant indien à Schefferville. *In* Économie, [En ligne]. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2010/09/15/005-tata-steel-schefferville.shtml> (Page consultée le 12 mars 2012).
- RSE pro, s.d. Les piliers du développement durable. *In* RES pro, [En ligne]. <http://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066> (Page consultée le 16 mars 2012).
- Secrétariat aux affaires autochtones Québec (2012). Naskapis. *In* Secrétariat aux affaires autochtones Québec, [En ligne]. http://www.saa.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/naskapis.htm (Page consultée le 12 mars 2012).
- Société d'habitation Québec (2011). Le contexte québécois. *In* Savoir faire. *Société d'habitation Québec*, [En ligne]. http://www.habitation.gouv.qc.ca/savoir_faire/contexte_quebecois.html (Page consultée le 20 novembre 2011).
- Société Makivik, 2012. Our communities. *In* Société Makivik, [En ligne]. <http://www.makivik.org/our-communities/> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Statistique Canada (2006). Naskapi of Québec. *In* Profil de la population autochtone 2006, [En ligne]. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=BAND&Code1=24630316&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Naskapi%20of%20Quebec&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=24630316> (Page consultée le 23 avril 2012).
- Statistics Canada (2007). Private households by structural type of dwelling, by province and territory (2006 Census). *In* Housing and dwelling characteristics, [En ligne]. <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/101/cst01/famil55b-eng.htm> (Page consultée le 28 avril 2012).

- The Grand Council of the Crees (2012a). Economic Development. *In* The Grand Council of the Crees, [En ligne]. <http://www.gcc.ca/cra/economicdevelopment.php> (Page consultée le 12 mars 2012).
- The Grand Council of the Crees (2012b). The Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee). *In* The Grand Council of the Crees, [En ligne]. <http://www.gcc.ca/gcc/gccnav.php> (Page consultée le 12 mars 2012).
- Tribunaux judiciaires du Québec (2008). La justice en milieu autochtone : vers une plus grande synergie. *In* Documentation, [En ligne]. <http://www.tribunaux.qc.ca/c-quebec/CommuniqueDocumentation/autochtone.pdf> (Page consultée le 24 avril 2012).
- Turner, G. (2008). A Comparison of the Limits to Growth with Thirty Years of Reality. *In* Manicore, [En ligne]. http://www.manicore.com/fichiers/Turner_Meadows_vs_historical_data.pdf (Page consultée le 13 mars 2012).
- Xinhua (2008). La Chine et l'Angola s'engagent à promouvoir une coopération pragmatique. *Jeune Afrique*, 17 décembre, [En ligne]. <http://afrique-australe.jeuneafrique.com/chine-partenaire-cooperation-strategique.html> (Page consultée le 11 novembre 2011).